



# 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Vincent de Paul  
reconnue d'utilité publique  
**4 missions**  
au service de l'Homme



• Santé • Enfance  
• Personnes âgées  
• Solidarité

4 missions au service  
de l'Homme



# Sommaire

- 4 ÉDITO
- 5 CHIFFRES CLÉS 2016
- 6 SITUATION GÉOGRAPHIQUE
- 7 REPÈRES HISTORIQUES
- 8 GOUVERNANCE

## 11 SECTEUR SANTÉ

## 17 SECTEUR ENFANCE

## 23 SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

## 29 SECTEUR SOLIDARITÉ

- 35 QUALITÉ
- 36 FORMATION ET RECHERCHE
- 38 BÉNÉVOLAT
- 39 GÉNÉROSITÉ
- 40 ÉTHIQUE
- 41 SPIRITUALITÉ
- 42 RESSOURCES HUMAINES
- 44 BILAN FINANCIER
- 48 2016 EN IMAGES

### Édition et rédaction

Fondation Vincent de Paul  
Contact : f.douhaire@fvdp.org

### Crédits photos (hors Fondation)

Philippe COUSIN,  
DPT57/Florent DONCOURT,  
Antoine LABREUCHE,  
Frédéric MAIGROT,  
Cyril ROUX,  
FOTOLIA,  
SHUTTERSTOCK

### Conception graphique et réalisation

Sophie RACLOT

### Impression

VALBLOR

### Fondation Vincent de Paul

15, rue de la Toussaint  
67000 Strasbourg  
Tel : 03 88 21 73 84  
Fax : 03 88 21 73 89



# 2016, consolidation, partenariat et développement



**Nombreuses et diversifiées, les actions conduites par la Fondation Vincent de Paul peinent à apparaître toutes dans le cadre d'un rapport annuel qui se voudrait synthétique ! Pour autant, le lecteur intéressé trouvera dans les pages qui suivent l'essentiel de ce qui a marqué l'année 2016 dans chacun des secteurs d'activité de la Fondation. Puisqu'il me faut choisir, dans le cadre de ce bref propos introductif, je retiendrai trois mots qui me paraissent caractériser l'année écoulée.**

**Consolidation :** La Fondation s'attache à rester fidèle aux intentions de ses fondatrices, les sœurs de la Charité. Elle veille donc, au quotidien, à ce que l'institution vive conformément à ses statuts et à sa charte. C'est ainsi que le conseil d'administration a été partiellement renouvelé, que les différents secteurs ont poursuivi leur structuration, notamment en développant la réflexion éthique, que la démarche qualité a été poursuivie résolument, en particulier avec la certification du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) au meilleur niveau et la mise en place d'une démarche commune à l'ensemble des établissements médico-sociaux, que la dimension spirituelle de l'accueil des personnes qui viennent à nous a été prise en compte.

**Partenariat :** La cohérence de l'action conduit à travailler avec d'autres acteurs du champ sanitaire et social. Ainsi, dans l'Enfance, la plateforme médicosociale de Haguenau accueille non seulement des structures de la Fondation mais aussi de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'association Adèle de Glaubitz et l'association l'Azimut ; le GHSV a mis en place à Schirmeck, avec les sapeurs-pompiers, un dispositif d'urgence innovant ; le secteur Solidarité coopère avec des bailleurs sociaux et avec des soignants pour la mise en œuvre d'un « habitat partagé soins palliatifs »...

**Développement :** Le développement de la Fondation ne peut se concevoir que comme une réponse aux besoins de nos concitoyens et cette réponse doit être de qualité. Notre développement

“  
*La charité accomplit ce que la justice laisse inaccompli*  
”  
nous dit le philosophe Paul Ricœur

doit donc être maîtrisé et tenir compte de nos savoir-faire et de nos territoires d'implantation. C'est dans ce cadre que se situent l'intégration du Centre Mathilde Salomon à Phalsbourg, de la maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg, de la Résidence des Trois Frontières à Rustroff et la création de lits d'accueil médicalisés (Lam) à l'Escale Saint-Vincent.

« La fête saint Vincent 2.0 », le 30 septembre 2016, nous a fait voyager « de la cornette à la tablette », c'est dire si la Fondation assume à la fois son ancrage dans l'histoire et sa projection vers l'avenir. Entre les deux il y a le moment présent, celui dans lequel nous devons vivre, agir, accueillir, en particulier les plus fragiles. Que soient ici remerciés tous les professionnels et les bénévoles de la Fondation qui, au cours de cette année 2016, « *par leurs pauvres gestes humains* » ont permis aux enfants et aux mamans, aux personnes âgées, aux malades et aux plus démunis d'être accueillis dans « *le respect des personnes, le goût de la vérité et le sens du bien commun* » auxquels nous invite notre charte.

**Jean-Louis Bonnet**, Président

# Chiffres clés 2016



**2300**  
SALARIÉS



**154**  
MÉDECINS  
LIBÉRAUX



**400**  
BÉNÉVOLES

En 2016,  
nous avons  
accompagné

**880**  
ENFANTS ET ADOLESCENTS

DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET  
SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

**1681**  
NAISSANCES

À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

**49 664**  
PATIENTS

DANS LES QUATRE CLINIQUES DU  
GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

**317**  
MÉNAGES

DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

**775**  
PERSONNES ÂGÉES

EN EHPAD

**355**  
ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS  
ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS  
À L'IFSI

# Implantation en Alsace et en Lorraine



## Santé

- A** Clinique Sainte Anne - Strasbourg - 67
- B** Clinique Sainte Barbe - Strasbourg - 67
- C** Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D** Clinique Saint Luc - Schirmeck - 67
- E** Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67
- ▲** Direction du GHSV

## Enfance

- A** Institut Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C** Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D** Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E** Institut Vincent de Paul - 57
  - Saint Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- F** Maisons d'enfants Lettenbach - Saint Quirin - 57
- G** Maisons d'enfants Rlichemont - Rlichemont - 57
- H** Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- I** Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- J** Centre éducatif fermé - Forbach - 57
- K** Centre Mathilde Salomon - Phalsbourg - 57
- Pavillons du secteur enfance
- ▲** Direction du secteur

## Personnes âgées

- A** Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg - 67
- B** Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim - 67
- C** Maison de retraite du Parc - Schirmeck - 67
- D** Maison de retraite Sainte Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- E** Maison de retraite Saint Joseph - Rustrhoff - 57
- F** Maison de retraite Bas Château - Essey-lès-Nancy - 54
- G** Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54
- ▲** Direction du secteur

## Solidarité

- A** Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B** Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C** Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- D** Escale Saint Vincent - Strasbourg - 67
- ▲** Direction du secteur

# Un engagement de plusieurs siècles

## La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables en Alsace et Lorraine



La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics, en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et les « maisons d'enfants trouvés » de la ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en

charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïques ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La Fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

## Repères historiques

**1734**

Naissance en Alsace de la Congrégation des Sœurs de la Charité selon l'esprit de Saint-Vincent de Paul

**2000**

Création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, par décret du 26/12/2000. Présidée par Sœur Denise Baumann

**2009**

Modification des statuts ayant permis l'augmentation du nombre d'administrateurs, renforçant ainsi les « forces politiques », ainsi que la présence au C.A. d'un commissaire du gouvernement

**2010**

Élection de Marie-Hélène Gillig 1<sup>ère</sup> présidente laïque

**2016**

Élection de Jean-Louis BONNET, président. Les activités de la Fondation Vincent de Paul poursuivent leur développement

À sa création en 2000, la Fondation regroupe : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les Maisons de retraite St-Charles, Le Bas-Château, Ste-Famille, l'Institut St-Charles ainsi que les Maisons d'enfants de Lettenbach.

**1991**

Création du Groupe Hospitalier Saint-Vincent par le regroupement des cliniques strasbourgeoises Sainte-Anne, Sainte-Barbe et La Toussaint

**1993**

Reprise de la clinique Saint-Luc à Schirmeck. Ouverture avec Médecins du monde de l'Escale Saint-Vincent à Strasbourg

**2000**

Reprise de la clinique Bethesda de Strasbourg

**2003**

Reprise de la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg

**2005**

Création de la Résidence Sociale & du Cada sur Schiltigheim

**2006**

Reprise de l'Institut Les Mouettes (67)

**2007**

Création du CEF, à Forbach. Autorisation Escale Lits Halte Soins Santé

**2008**

Reprise des maisons d'enfants de Richemont. Transfert des activités de Bethesda à Sainte-Anne

**2009**

Reprise de l'Ehpad maison de retraite Poincaré (54)

Création des maisons d'enfants Louise de Marillac (67) et de l'Itep de Lettenbach

**2012**

Reprise du foyer Les Fougères de Strasbourg

**2014**

Reprise de l'EHPAD maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff

Reprise de l'IIME Le Rosaire à Rettel. Création des maisons d'enfants L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz

**2015**

Ouverture de la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau

Extension du Cada à Schiltigheim (90 places). Création de la maison maternelle éducative sur le site de L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz. Création du GCSMS Portail (outil de coopération)

**2016**

Reprise de la clinique soins-études centre Mathilde Salomon, à Phalsbourg

Reprise de la maison de retraite du Parc, à Schirmeck

# Gouvernance, des liens étroits

## > Collège des fondateurs

Sœur Blandine Klein  
Frère François-Dominique Charles  
Sœur Véronika Häusser  
Mme Claudine Pabst  
M. Jean-Marie Schiffli

## > Collège des personnes qualifiées

Dr Odile Bagot  
Pr. Marc Berthel  
Pr. Jean-Michel Clavert  
M. Patrice Maréchal  
M. Jean-Paul Monin

## > Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

Mgr Jean-Pierre Grallet  
M. Jean-Louis Bonnet  
Mme Marie-Hélène Gillig (jusqu'au 28/10/2016)  
M. Jean-Jacques Hincker  
Mme Bernadette Wahl

## > Commissaire du gouvernement

M. Francis Spitzer

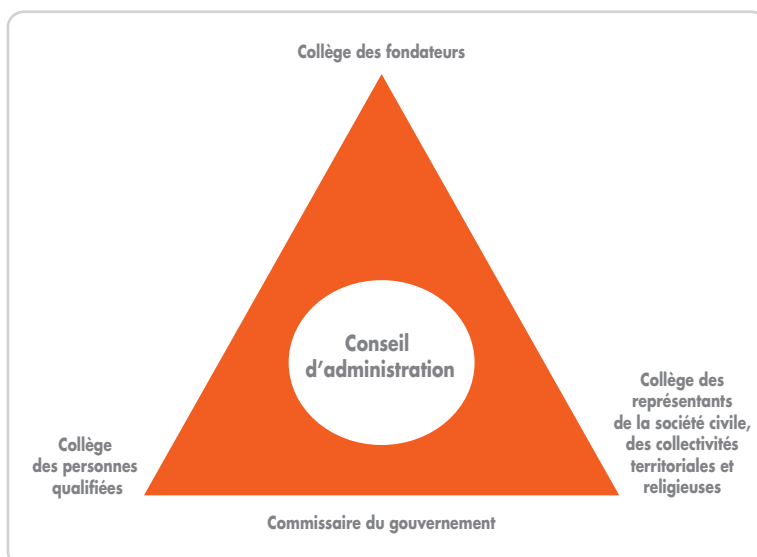
### Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration (C.A.) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le C.A. est composé de trois collèges de cinq personnes :

- **Le Collège des fondateurs**
- **Le Collège des personnes qualifiées**
- **Le Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses**

L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège.



Ainsi ce sont quatre réunions du conseil d'Administration (CA), ainsi qu'un séminaire des administrateurs et seize réunions de bureau (BCA) qui se sont tenus au cours de cette année 2016.

Quatre séances du BCA ont eu lieu dans un établissement : la maison de retraite Bas-Château à Essey-Lès-Nancy, les maisons d'enfants de Lettenbach, la clinique Sainte-Anne et l'institut les Mouettes à Strasbourg. Ce rythme permet de visiter régulièrement chaque site géographique. Le séminaire annuel du CA s'est tenu à Saverne et a porté sur la préparation du projet institutionnel 2017-2021.

Les travaux menés lors des séances de bureau et de conseil d'administration ont été le support de toutes les décisions qui seront mises en œuvre par le directeur général, les directeurs de secteur et les directeurs d'établissements, tout au long de l'année. Chaque membre du bureau est investi dans un secteur spécifique des activités. Les questions liées au secteur de la santé ont été évoquées lors de rencontres entre le bureau du conseil d'administration et le bureau de la conférence médicale d'établissement (C.M.E).

### En 2016, le conseil d'administration a connu d'importants changements :

- le renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration sortants (dont Sœur Denise Baumann, présidente fondatrice) et la recomposition du bureau du conseil
- en octobre 2016, Madame Marie-Hélène Gillig, administrateur de la Fondation depuis sa création en 2000 et présidente depuis 2010, a souhaité mettre fin à ses mandats de présidente et d'administrateur. Lors de sa séance du 28 octobre 2016 le conseil d'administration a désigné Monsieur Jean-Louis Bonnet pour lui succéder.



## Autres instances

D'autres instances statutaires se sont réunies selon les rythmes prévus : conseil de coordination (réunion des directeurs d'établissements et des représentants du Bureau), comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission recherche...

## La direction générale et les services du siège

Le directeur général de la Fondation, Christophe Matrat, anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2016 pour aborder tous les sujets transversaux au management de la Fondation.

Le siège de la Fondation : cette équipe « resserrée » d'experts en leur activité (comptabilité, économie, informatique, droit, paie, qualité, communication, collecte de fonds, développement...) vérifie, assiste et accompagne les directeurs qui restent décisionnaires.

### L'année 2016 a vu l'arrivée de nouveaux collaborateurs au siège de la Fondation.

Dans la logique de création d'une direction des systèmes d'information et d'organisation, l'ensemble des collaborateurs du service informatique a bénéficié d'un rattachement administratif au siège de la Fondation.

Le nouveau responsable paie de la Fondation a été recruté en août afin de lancer le projet de création d'un nouveau système de paie. Le responsable du patrimoine est arrivé en septembre pour intervenir sur toutes les questions liées aux bâtiments construits ou à construire, occupés par la Fondation.

**Le développement des activités des quatre secteurs de la Fondation** impacte le travail du siège. Notons, au-delà de son quotidien et de celui des directions des secteurs concernés, les dossiers au cœur de ses préoccupations en 2016 :

- **la création** de deux nouveaux services dans le secteur Solidarité : les lits d'accueil médicalisés de l'Escalade Saint-Vincent, à Strasbourg, et le dispositif « habitat partagé soins palliatifs » au sein de la résidence sociale de Schiltigheim,
- **l'intégration** de deux nouveaux établissements : la clinique soins-études centre Mathilde Salomon à Phalsbourg (secteur Enfance) et la maison de retraite du parc à Schirmeck (secteur Personnes âgées),
- **la mise en œuvre des mandats de gestion** pour la maison de retraite des sœurs aînées de la Congrégation des Sœurs de l'Alliance de Prébois, à Nancy, et pour la maison de retraite Saint-Gothard de l'Âges, à Strasbourg,
- **la poursuite du protocole de reprise** du foyer-logement résidence des Trois Frontières à Rustroff,
- **un travail de veille et de réponses aux appels à projets,**
- **l'animation** du groupement de coopération sociale et médico-sociale **GCSMS Portail**.



Trois signatures de convention pour des rapprochements associatifs :

- 1 avec l'Âges pour la maison de retraite Saint-Gothard, à Strasbourg,
- 2 avec la Congrégation des Sœurs de l'Alliance de Prébois, à Nancy, pour la maison de retraite des sœurs aînées,
- 3 avec l'Asma pour le centre Mathilde Salomon, à Phalsbourg.



## Changement de présidence

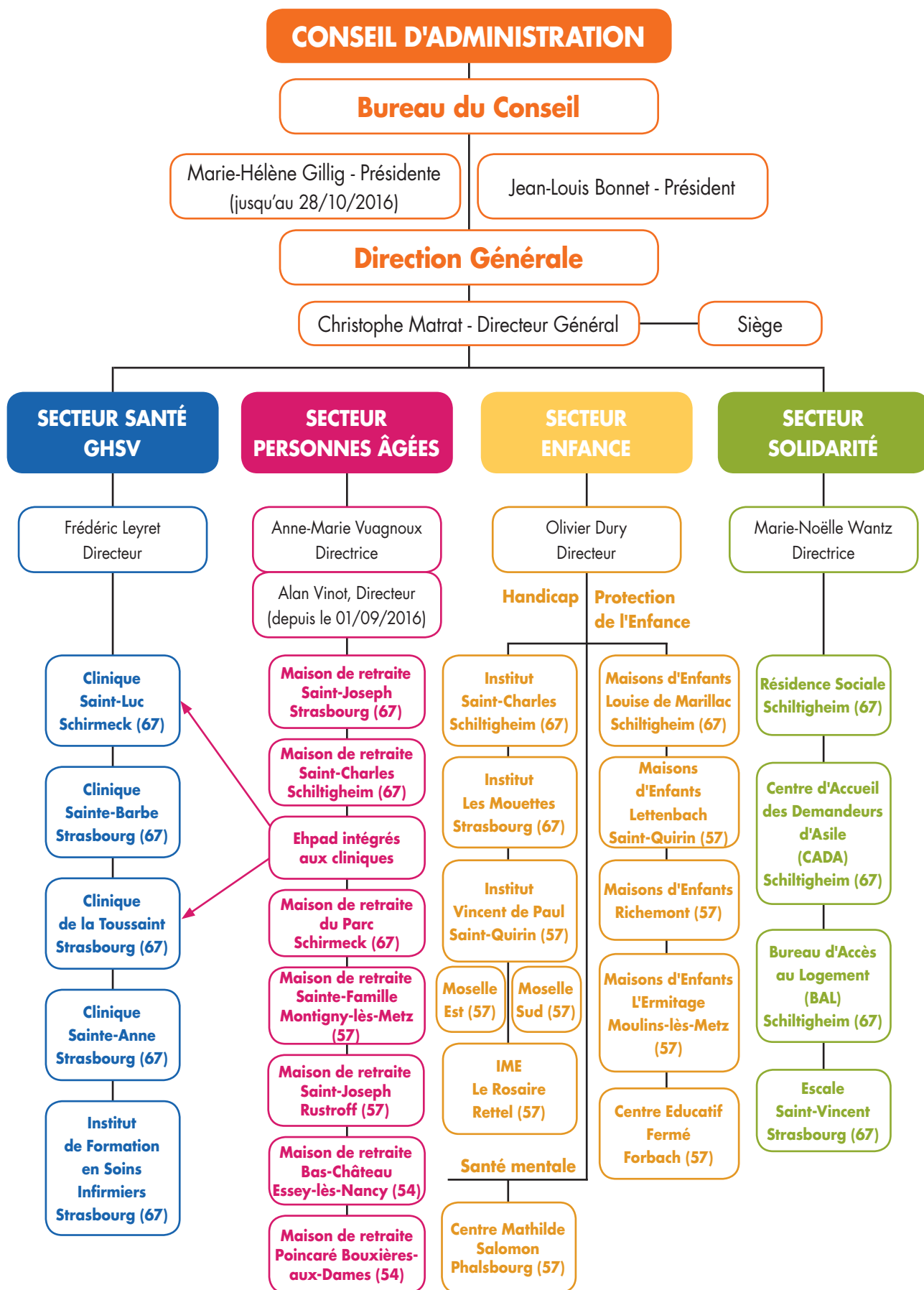
**Le conseil d'administration de la Fondation, réuni le 28 octobre 2016, a porté à sa présidence Monsieur Jean-Louis Bonnet, qui ainsi succède à Madame Marie-Hélène Gillig, présidente depuis 2010.**

Inspecteur général des affaires sociales honoraire, **Jean-Louis Bonnet** est titulaire d'une licence de théologie et d'un diplôme d'études supérieures de droit canonique de l'université de Strasbourg. Ancien élève de l'École nationale de la santé publique, il a été directeur d'hôpital, conseiller de chambre régionale des comptes, directeur régional des affaires sanitaires et sociales puis directeur d'agence régionale de l'hospitalisation avant de rejoindre l'Igas (Inspection générale des affaires sociales).

Jean-Louis Bonnet était, depuis 2014, trésorier de la Fondation Vincent de Paul ; il avait auparavant accompagné la Congrégation pour la pérennisation de ses œuvres à la fin des années 1990, aboutissant à la création de la Fondation Vincent de Paul, en 2000.

C'est avec émotion que **Marie-Hélène Gillig** a « passé le relais » au nouveau Président. Administratrice depuis la création de la Fondation Vincent de Paul, présidente depuis 2010, Marie-Hélène Gillig a souhaité mettre fin à son engagement. Un engagement sans faille qui, tout en s'inscrivant dans les fondamentaux et valeurs vinciennes transmis par les sœurs et par la première présidente Sœur Denise Baumann, a fait évoluer la Fondation.

Première présidente laïque, Marie-Hélène Gillig n'a jamais manqué de rappeler sa foi religieuse associée à une adhésion sans équivoque au principe de laïcité. Ses années à la présidence de la Fondation Vincent de Paul ont été marquées par le développement de notre institution.







# Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme. Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, il a de ce fait le statut d'Espic, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Robertsau)
- Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)
- Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)
- Clinique Saint-Luc (Schirmeck)

et d'un institut de formation en soins infirmiers :

- IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg)

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.

## Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent en quelques chiffres (données 2016)

**630**

LITS ET PLACES (dont 120 lits en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Ehpad)

**365**

ÉTUDIANTS

**1402**

SALARIÉS

**154**

MÉDECINS LIBÉRAUX

## Un quart de siècle, une année de transition



Symboliquement, déjà cette année 2016 marquait le quart de siècle de la création du Groupe Hospitalier Saint Vincent (GHSV). En 1991, la Congrégation des Soeurs de la Charité de Strasbourg décide de regrouper ses trois cliniques (Sainte-Barbe, La Toussaint et Sainte-Anne) et l'école d'infirmières, pour faire évoluer leur organisation vers plus de synergie et d'efficacité, et constituer le premier établissement sanitaire privé non lucratif d'Alsace.

**Durant ces vingt-cinq années, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent n'a cessé d'évoluer ! Cette année 2016 a été une année de transition importante, tant pour l'établissement que pour l'évolution du paysage sanitaire de l'Eurométropole de Strasbourg.**

L'enjeu pour le GHSV était de conserver et même de renforcer sa place, alors que des évolutions majeures du secteur hospitalier se sont réalisées en fin 2016 et au début 2017 : ouverture de la clinique Rhéna (qui rassemble les cliniques du Diaconat, Adassa et Sainte-Odile) et de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) au sein du Nouvel hôpital civil de Strasbourg, des transformations qui seront suivies en 2018 de l'ouverture du Pôle médico-technique et locomoteur (PMTL) et de l'Institut régional du cancer (IRC).

Ces projets d'envergure et très structurants, particulièrement portés et financés par les pouvoirs publics, pouvaient potentiellement impacter la position du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, lui concédant une place de réservoir de compétences et d'activités.

Le GHSV avait connu une année 2015 particulièrement difficile sur le plan financier avec un fort déficit, une baisse tarifaire généralisée des établissements de santé. Le challenge était donc important !

**Dans ce contexte, le GHSV a cependant su préserver la qualité de ses équipes, sa performance et son attractivité, confirmant sa place de second établissement privé de France** s'agissant des volumes d'activité en séjours : 66 187 séjours en 2016 (source ATIH).

Enfin, 2016 a été **une année de renouvellement de la Conférence médicale d'établissement (CME)**, qui s'est donnée comme première mission d'initier le nouveau projet médical qui servira de socle au projet d'établissement, elle a été aussi et surtout **une année de certification** par la Haute Autorité de Santé (HAS), dont le résultat est un élément essentiel pour la reconnaissance et le positionnement de l'établissement (voir article page 15).



> Après huit années à la présidence de la conférence médicale d'établissement du GHSV, le docteur Stéphane Dimitrov (à gauche) a confié ce mandat au Docteur Philippe Petitjean (à droite), néphrologue à la clinique Sainte-Anne, élu en septembre 2016.



## > En 2016...

Des réussites majeures ont marqué l'exercice. Le premier objectif était de mettre en oeuvre concrètement et/ou consolider les acquis de 2015 :

- l'ouverture d'un hôpital de jour d'oncologie et de chimiothérapie au sein de la clinique Saint-Luc, à Schirmeck, dispositif associé au service de la clinique Sainte-Anne permettant de dispenser les traitements et les soins prescrits dans le cadre d'une hospitalisation de jour au plus près des patients atteints d'un cancer et résidant dans la vallée de la Bruche,
- le plein fonctionnement du dispositif médecin correspondant SAMU à la clinique Saint-Luc, complété d'un dispositif « infirmiers sapeurs-pompiers » unique en France,
- la poursuite et le renforcement de l'évolution de l'activité de dialyse au sein des locaux de l'Aural, induisant la réorganisation d'une partie de l'activité de dialyse médicalisée (transfert vers le site Aural de Haute-pierre),
- l'engagement effectif des travaux d'extension du service de dialyse sans dérive financière ou de calendrier,
- l'optimisation des services interventionnels et des services de médecine à la clinique Sainte-Barbe, permettant à la fois une adaptation des effectifs et une réduction du nombre de lits, et la création d'un site ambulatoire dédié à l'endoscopie,
- l'ouverture d'un hôpital de semaine de gériatrie à la clinique Sainte-Barbe et la création d'une chambre « aidant-aidé »,
- la poursuite de l'informatisation du dossier patient, celle de la mise en place du nouveau système d'information en ressources humaines et de gestion des temps « Octime », précurseur de l'évolution au sein des établissements de la Fondation, en appui de son système de paie centralisé qui sera déployé en 2018,
- l'exploitation effective de la maison de retraite du Parc à Schirmeck, Ehpad intégré au secteur Personnes âgées mais géré par le GHSV (une première nationale de reprise d'un établissement de la fonction publique hospitalière par un établissement privé),
- la coopération renforcée au sein de la clinique Sainte-Barbe du secteur solidarité par la création de lits d'accueil médicalisés (Lam).



^ Les infirmiers sapeurs-pompiers devant la clinique Saint-Luc.



^ Un chariot informatisé.

**Dans ce contexte, les organisations et les structures d'encadrement ont de nouveau considérablement évolué :**

- suppression de la fonction de directeur adjoint à la direction des services de soins,
- nouvelle organisation des sites hospitaliers définis comme des « pôles » associant un gestionnaire, un cadre supérieur de santé et un vice-président de CME, animateur du collège de site,
- prise de fonction d'un nouveau directeur à l'institut de formation en soins infirmiers.

**Sur la base des acquis consolidés, de nombreuses réussites sont issues des actions engagées depuis 2014. Certaines, majeures, se sont concrétisées en 2016 :**

- le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a obtenu le plus haut niveau de certification délivré par la Haute autorité de santé (HAS). Le GHSV est classé « A » pour 6 ans (durée maximale entre 2 procédures),
- les objectifs budgétaires ont été tenus, un redressement exceptionnel possible par la mise en place d'une stratégie de retour à l'équilibre (SRE) contraignante,
- les objectifs « Hôpital Numérique » ont de nouveau été atteints, démontrant le haut niveau de développement du système d'information (médical, gestion, ressources humaines, achats) du GHSV,
- l'attractivité du groupe a permis le recrutement de jeunes praticiens contribuant au développement d'activités nouvelles,
- la recherche et l'enseignement médical ont de nouveau progressé en quantité et qualité d'initiatives (thèses, publications, enseignements post universitaires - EPU, intégration d'internes de spécialité ...).

### Des perspectives favorables

Les réorganisations engagées ont permis de juguler une part importante du déficit structurel historique de l'établissement sans dégrader les performances des services, ni la qualité des prestations. Toutefois, l'évolution très favorable du résultat d'exploitation entre 2015 et 2016 est dû également à des éléments exceptionnels qu'il sera important de compenser dès 2017.

**À ce niveau trois perspectives se dégagent :**

- engager une stratégie de maintien à l'équilibre 2017, dans la suite de la stratégie de retour à l'équilibre (SRE) développée avec succès en 2016,
- rechercher les financements relatifs à l'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ),
- renforcer l'attractivité et l'activité de l'établissement de façon à optimiser l'utilisation du plateau technique.

**Des partenariats à l'échelle internationale permettant :**

- l'accueil d'équipes de médecins chinois en formation,
- l'accueil de médecins sud-américains (convention avec l'association Andes Alsace), pourraient faire l'objet d'une coordination avec le nouveau dispositif « french health care » développé par le ministère de la Santé visant à promouvoir et accompagner (y compris financièrement) la diffusion internationale du savoir-faire hospitalier français.

**Enfin, l'avenir du projet médical est subordonné :**

- d'une part à l'obtention de nouvelles autorisations,
- d'autre part au développement d'une organisation spécifique permettant de mieux maîtriser la relation « ville-hôpital », autour de l'identification et du management des parcours de soins, en particulier concernant les populations les plus fragiles.

### L'Ifsi Saint-Vincent



**Martine Buttner, qui a fait valoir ses droits à la retraite a été remplacée par Jean-François Jézégou.**

Malgré une tendance nationale à la baisse des inscriptions, l'Ifsi Saint-Vincent a réussi à assurer les rentrées des étudiants et élèves en respectant ses quotas (respectivement de 93 places pour la formation d'infirmiers et 50 pour la formation initiale d'aides-soignants).

Le nombre d'étudiants des métiers dans la section aide-soignant en alternance est quant à lui resté stable (16 élèves pour un quota de 20). Il s'agit de la 3<sup>e</sup> promotion qui, rappelons-le, est la seule formation aide-soignante en alternance en Alsace confiée à notre Ifsi grâce à la confiance du conseil régional.

En 2016, l'Ifsi a continué à participer à des groupes de travail avec notamment la simulation comme pratique pédagogique, et la démarche de recherche visant à développer la recherche en soins infirmiers, et ce en lien avec l'Agence régionale de santé et les quatre autres Ifsi alsaciens.

Afin de promouvoir les filières professionnelles soignantes, l'Ifsi a participé à des forums de promotions à l'Université de médecine et à la Région Grand Est.

Enfin, dans le souci d'optimiser leurs compétences, les formatrices ont participé à divers actes de formation continue. En 2016, trois d'entre elles ont suivi une formation universitaire du type Master et DU, spécialisée dans la formation et la pédagogie.

Et, au moment où vous lirez ces lignes, en 2017, l'Ifsi Saint-Vincent, ex écoles d'infirmiers Sainte-Marie et du Diaconat sera dans leur 60<sup>e</sup> année ! Bon anniversaire !



^ Depuis quinze ans, l'association des anciens de l'institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) Sainte-Marie / Saint-Vincent, avec le soutien du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, célèbre la fin des trois années d'études infirmières. Le 22 avril, les soixante-dix jeunes diplômés infirmiers de la promotion 2013-2016, s'ils ne portaient pas la toge, avaient toutefois troqué la blouse blanche contre une tenue de gala et la coiffe des diplômés, la fameuse toque des grandes écoles, pour leur soirée de gala.

## Pose de la première pierre du projet d'extension du centre d'hémodialyse



^ Le 15 septembre 2016, la cérémonie de pose de la première pierre.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent investit pour le confort de la prise en charge des patients insuffisants rénaux en lançant, en 2016, un projet architectural d'envergure. Avec l'extension du centre d'hémodialyse de la clinique Sainte-Anne, le GHSV souhaite adapter l'offre de soins sur les plans quantitatif et qualitatif, proposer un meilleur accueil et offrir plus de performances aux patients.

Dans un contexte régional de prévalence des insuffisances rénales chroniques, où le nombre de patients devant recourir à l'hémodialyse augmente chaque année, force est de constater la saturation des structures existantes sur cette offre de soins.

À son ouverture en 2018, cette extension permettra de disposer de trente-six postes d'hémodialyse, au lieu des vingt-quatre actuels, et d'un "centre mieux-être" pour les patients insuffisants rénaux.



Sainte-Anne - Dialyse ©Inventive GKG société d'architecture >

## 2016, l'année de la certification

Il a fallu des mois de mobilisation pour réussir la visite de certification, en juin 2016.

La certification est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé publics et privés effectuée par des professionnels mandatés par la Haute autorité de santé (HAS).

La certification a pour objet d'évaluer la qualité et la sécurité des soins dispensés, et l'ensemble des prestations délivrées par les établissements de santé. Elle tient compte, notamment, de leur organisation interne et de la satisfaction des patients. Il s'agit d'une procédure obligatoire qui intervient tous les quatre ans.

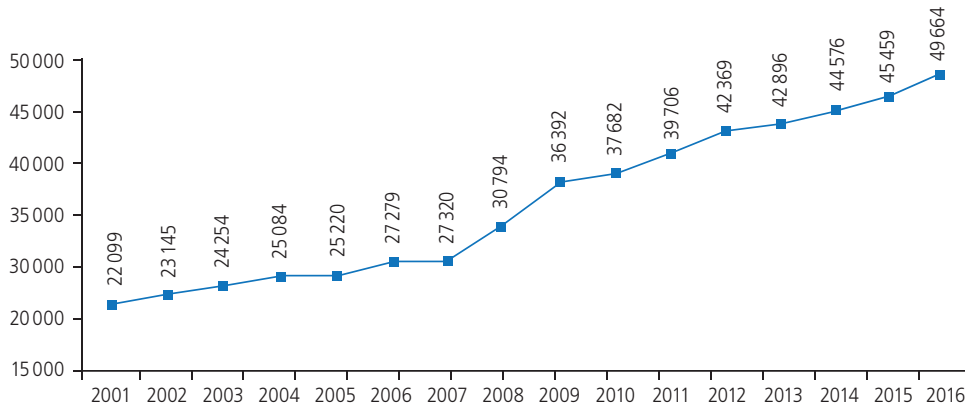
Cette étape cruciale avait été préparée et organisée bien en amont, et le travail des équipes a convaincu les experts visiteurs.

La réponse officielle n'est arrivée qu'en 2017 mais nous ne résistons pas à l'idée de dévoiler notre succès : le GHSV bénéficie d'un A, le plus haut niveau de certification hospitalière, qui plus est, pour une durée de six ans ! L'investissement de l'ensemble des équipes du groupe hospitalier pour assurer aux patients la qualité et la sécurité des soins, est largement reconnu. Elle est un gage sérieux de sécurité et de confiance pour le grand public. Très peu d'établissements hospitaliers de la taille du GHSV obtiennent ce type de label sur la nouvelle version très exigeante de la certification V2014.



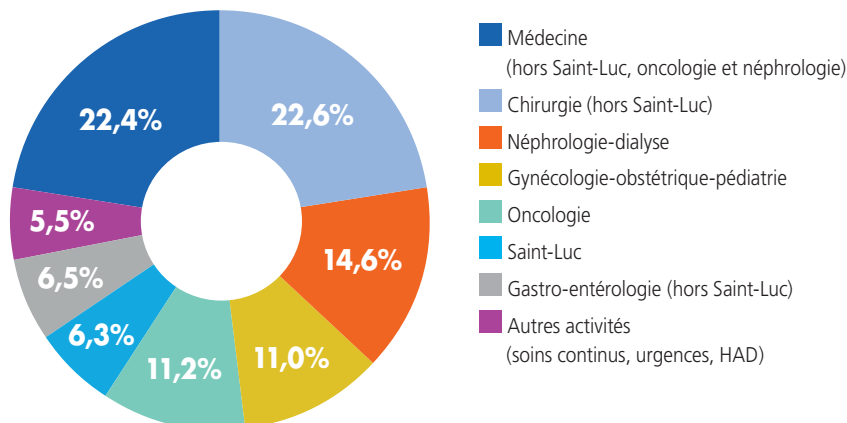
## > Le public accueilli dans les cliniques

**Un nombre croissant de patients pris en charge dans les services du GHSV**  
(nombre de séjours, hors séances)



L'année 2016 enregistre 49 664 entrées (nombre de patients soignés par les services des quatre cliniques, en hospitalisations, consultations...) soit une en augmentation de +9,2%.

## L'activité selon les spécialités et cliniques en 2016



## En conclusion



### 2016, année de transition et de mutation pour le GHSV

Elle a montré la capacité d'adaptation de l'établissement et de ses équipes aux évolutions imposées au système de santé en France, mais aussi leur capacité à défendre leur place dans l'évolution de l'offre de soins sur l'Eurométropole de Strasbourg.

Ces évolutions ont été faites dans le respect des engagements fondamentaux de chacun et en renforçant la qualité et la sécurité de ses prestations, confirmant l'implication à tous les niveaux des équipes médicales, paramédicales et techniques de support et leurs encadrements ainsi que la force de son collectif, malgré les tensions et les difficultés rencontrées.

Au-delà des enjeux financiers relevés en 2016, essentiels à sa pérennité et aux moyens de ses ambitions, le GHSV a su mettre le projet institutionnel de la Fondation Vincent de Paul comme point central de ses innovations.

Ainsi, l'orientation prise en 2016 et qui sera portée en 2017 par le projet d'établissement renouvelé prend en compte l'évolution inéluctable des publics hospitalisés fragiles (socialement, financièrement, physiologiquement...).

Cette orientation confirme que l'établissement se pose en référent pour ce type de publics et qu'il va faire évoluer ses organisations pour assurer une prise en charge optimale et accompagner non seulement les parcours et séquences de soins mais aussi et surtout les parcours de vie, dont le retour et le maintien à domicile ou ses substituts sont essentiels. Cette mutation de la culture hospitalière devra se faire dans un souci de réflexion philosophique et éthique et en considération des activités de l'aumônerie et des bénévoles intervenant auprès des personnes hospitalisées.







# Au service des enfants et des adolescents

Depuis de longues années, la Fondation Vincent de Paul se met au service des enfants et des adolescents, et de leurs familles. Qu'ils soient en situation de handicap (difficultés psychologiques, troubles du langage écrit et oral, déficience intellectuelle, troubles psychiatriques), ou relevant de la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance, jeune délinquant), le Secteur de l'Enfance leur propose un accompagnement à la carte, à travers 10 établissements répartis en 27 sites dans le Bas-Rhin et la Moselle. De l'ambulateur à l'internat permanent, les différents dispositifs d'accompagnement offrent, aux 880 enfants et adolescents et à leurs familles, un programme personnalisé.

Grâce à ses équipes formées, solides et engagées, le secteur de l'Enfance propose des réponses claires, évolutives pour que chacun puisse vivre au plus vite de manière autonome.

La Fondation Vincent de Paul est convaincue qu'un facteur clé de succès consiste à s'appuyer sur des équipes de terrain créatives, bien implantées sur leur territoire et développant un partenariat intelligent.

## Une hétérogénéité source de créativité

Le profil des enfants et des adolescents accueillis en institut médico-éducatif - IME, en centre éducatif fermé - CEF, en maisons d'enfants à caractère social - Mecs, en institut thérapeutique éducatif et pédagogique - Itep, au sein d'une clinique psychiatrique soins-études, est très différent.

Les besoins, les désirs de bénéficier d'un accompagnement sont évidemment incomparables. De la même manière, leur fragilité s'avère ponctuelle ou pérenne.

Ces disparités représentent la force de ce secteur qui peut s'enrichir du savoir-faire développé dans chacun des services.

Ces différences nous conduisent à croiser les regards notamment pour les enfants qui cumulent des difficultés en matière de handicap et de besoin de protection. C'est ainsi que, dans certains établissements destinés à des enfants présentant un handicap, nous accompagnons jusqu'à 60% d'enfants bénéficiant aussi de mesures de protection de l'enfance, et réciproquement.

La Fondation, en décidant de créer un secteur de l'Enfance regroupant des activités très variées, fait le pari que ces différences de publics, de territoires, d'établissements, sont une incroyable source de créativité, d'enrichissement des uns par les autres. Sur tous les sujets, nous identifions les points communs pour permettre à chaque structure de mieux développer ses spécificités.

Nos forums, nos journées métiers servent cette volonté.

## > En 2016...

### Une année marquée par l'aboutissement des projets suivants

- **La mutualisation des locaux de l'institut Saint-Charles avec les maisons d'enfants Louise de Marillac à Schiltigheim**

La diversification des modes d'accompagnement de l'institut Saint-Charles vers plus d'ambulateur et moins d'internat nous a conduit à repenser l'organisation architecturale de cet établissement. L'ensemble des locaux d'une surface de 1 200 m<sup>2</sup> a pu être rénové au cours des années 2015 et 2016, pour les mettre à disposition de deux établissements installés à Schiltigheim. L'institut Saint-Charles qui occupe désormais la moitié de la surface, propose des lieux d'internat pour vingt enfants et des salles d'activités pour les trente-deux enfants en semi-internat. Les maisons d'enfants Louise de Marillac ont installé dans le reste du bâtiment leurs locaux administratifs et des locaux dédiés au service éducatif renforcé à domicile (Serad).

Ce chantier d'1,2 million d'euros a été financé sur les plans pluriannuels d'investissement des établissements sans aucun surcoût pour les financeurs, et dans un délai très court. La satisfaction des occupants est réelle.



▲ La mutualisation des locaux de l'Institut Saint-Charles permet de proposer des espaces rénovés.



^ Des adolescents du Centre Mathilde Salomon en cours avec Christian Pennec, professeur d'histoire géographie au lycée et coordinateur du « dissko » (dispositif scolaire mis en place pour la clinique soins et études).

### • Le Centre Mathilde Salomon, une clinique soins - études intègre le secteur Enfance

Après un long processus de rapprochement, au courant de l'été 2016, le Centre Mathilde Salomon de Phalsbourg a rejoint la Fondation Vincent de Paul dans la perspective d'une extension de son activité. Etablissement de santé, il étoffe l'offre de prise en charge dans le secteur Enfance.

Créé en 2009, le centre est une clinique soins-études pour adolescents (de 14 à 20 ans) souffrant de troubles psychologiques ou de pathologies psychiatriques dont les conséquences sont visibles sur la qualité de vie et sur la scolarité : dépression, troubles des conduites alimentaires, du comportement et de l'adaptation, conduites à risque et conduites d'isolement ou de repli, phobie scolaire, angoisses diverses. Tout cela peut se traduire par des symptômes somatiques, des situations d'échec, de crise ou de rupture...

La collaboration du centre avec la cité scolaire Erckmann-Chatrian de Phalsbourg permet de proposer des modalités de



^ Julie, 18 ans, Samuel 16 ans, apprécie l'accompagnement proposé par le Centre Mathilde Salomon : « Les gens sont plus à notre écoute, on a des programmes adaptés, et en général il y a beaucoup de soutien entre les ados eux-mêmes ».

scolarisation visant à tenir compte des besoins spécifiques de chaque élève-patient et de ses difficultés.

Reconnu comme « la » clinique pour soins-études du Grand Est, le Centre Mathilde Salomon fait face à un nombre croissant de demandes de prise en charge. Le projet d'extension dans de nouveaux locaux adaptés fera passer la capacité d'accueil de dix-huit à quarante lits en hospitalisation complète, à laquelle s'ajouteront les cinq places en hôpital de jour existantes.

Après des travaux de rénovation démarrés en 2016, l'établissement a déménagé en février 2017, toujours à Phalsbourg. Des travaux d'agrandissement des nouveaux locaux sont d'ores et déjà à l'étude pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins.

### • Le 7 juin, signature du premier contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance avec le conseil départemental de la Moselle

Depuis les années 2000, la Fondation s'est régulièrement engagée dans des contrats pluri-annuels, que ce soit au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, ou au sein de nos Ehpad.

Le premier contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens (Cpom) du secteur Enfance a été signé le 7 juin avec le conseil départemental de la Moselle.

Cette contractualisation permet de diversifier encore les prestations destinées aux enfants et adolescents qui ont besoin d'être pris en charge. Nous allons, par exemple, pouvoir :

- systématiser des accompagnements dans des petits appartements adossés aux pavillons des maisons d'enfants, pour permettre aux adolescents d'expérimenter une vie plus indépendante,
- développer des mesures d'internat modulables permettant aux internes de dormir au moins trois nuits au domicile de leurs parents afin de préparer progressivement un retour à la maison dans les meilleures conditions.

## SECTEUR ENFANCE

- Nos forums pour réfléchir ensemble, partager nos expériences et construire une culture commune



**Le forum Enfance du 18 novembre 2016 au Ciarus à Strasbourg**, a regroupé des professionnels de tous nos établissements autour d'experts qualifiés. Pour cette seconde édition, plus d'une centaine de collaborateurs s'est penchée sur le thème « **Les ados d'aujourd'hui, comprendre et agir.** »

▲ Au Ciarus, la statue dans le hall pourrait symboliser le fragile équilibre de la relation tissée quotidiennement avec les adolescents.



▲ Intervention de Roland Coehen, éducateur, psychothérapeute, chercheur en sciences humaines "Adolescences à risques, l'hypothèse développementale" avec Estelle Vertueux, directrice des établissements de Lettenbach (maisons d'enfants et institut Vincent de Paul).

### Le premier forum éthique de l'Enfance du 14 octobre à la clinique Sainte-Barbe

Afin d'asseoir sa réflexion, et dans la préoccupation institutionnelle de la Fondation de considérer les questions éthiques dans les pratiques professionnelles, le comité éthique enfance (CEE) a souhaité organiser un forum. **Ce premier forum éthique a eu lieu le 14 octobre sur « Le principe de non-renvoi : intérêts et limites ».**

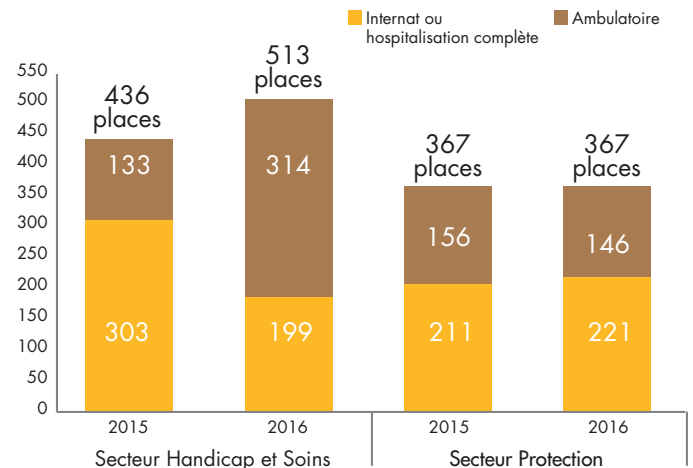


Gabriel Delesse, psychologue-membre du CEE ▲ a abordé l'histoire du « principe de non renvoi ».

- Nos journées métiers

Ces journées de travail regroupent des professionnels exerçant des responsabilités dans nos différentes structures et qui sont seuls ou presque à exercer ce métier (directeur, directeur adjoint, chef de service, psychologue, comptable, coordinateur...).

## La capacité des établissements a augmenté de 10%, passant de 803 à 880 places



## En conclusion

### S'enrichir les uns, les autres

L'hétérogénéité de nos activités implique de bien délimiter ce qui peut enrichir les uns et les autres. Nous recherchons sur tous les sujets les plus petits dénominateurs communs pour permettre à chaque structure de développer ses spécificités.

Nos établissements donnent tous la part belle à l'élaboration et aux évaluations régulières des projets personnalisés d'accompagnement de chaque jeune pris en charge. Ces projets, socles de notre travail, guident nos pratiques et sont toujours le fruit d'une co-construction avec les familles, les bénéficiaires et les intervenants des différentes disciplines.

Ces projets impliquent une concertation importante, c'est pourquoi nous avons décidé de travailler à l'informatisation des dossiers des enfants pour faciliter la communication entre tous les acteurs de ce travail. Ce chantier d'vergure pour le secteur nous conduit à structurer nos pratiques et nous servira à mieux rendre compte de nos activités notamment dans le cadre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - Cpom. Ce projet d'informatisation du dossier des usagers sera décliné au sein de nos dix établissements du secteur entre 2017 et 2019.

Par ailleurs, nous avons convenu avec l'agence régionale de santé (ARS) de signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens Cpom en Alsace, et un autre en Lorraine. Au-delà de l'intérêt administratif de la démarche, nous souhaitons pouvoir mieux couvrir certaines zones blanches de nos territoires d'intervention.



## Les belles rencontres

Initié par le conseil départemental de la Moselle (CD57), le projet « Les Belles Rencontres » permet aux enfants et adolescents séparés de leurs familles et placés sous la responsabilité du département, de grandir et s'épanouir par le biais du sport et le parrainage de sportifs de haut niveau. En effet, les enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans accueillis dans les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) de la Fondation ont pu grâce à ce projet initié par le Président du CD57, Patrick Weiten, faire de très belles rencontres.

- 1 La triathlète **Jeanne Lehair** avec les maisons d'enfants de Lettenbach.
- 2 L'Olympique **Maizieres Lutte** avec les maisons d'enfants l'Ermitage.
- 3 L'équipe féminine de **Volley de Terville Florange Olympic Club** avec les maisons d'enfants de Richemont.

Mais au-delà de cette opération spécifique d'autres rencontres sportives ont ponctué l'année des enfants et adolescents des maisons d'enfants et instituts de la Fondation. Parmi d'autres :

- 4 Le **tournoi de foot internet Itep**, auquel ont participé 10 joueurs de l'institut les Mouettes à Strasbourg, les 4 et 5 juin.
- 5 À Forbach, les **enfants du pavillon local de l'Itep Vincent de Paul Moselle Est** ont participé à la course Ela, association de lutte contre la leucodystrophie.
- 6 Les **Olympiades du sport adapté - Verdun 2016**, où les jeunes de l'Itep Vincent de Paul - Moselle Est ont eu l'honneur de porter le flambeau.



^ À la suite de ces belles rencontres, en 2017 les maisons d'enfants de Lettenbach seront labélisées « Mecs phénoménale » par le conseil départemental de Moselle

## La plateforme médico-sociale de Haguenau

Le 26 février 2016, la Fondation Vincent de Paul, l'association Adèle de Glaubitz, les services de la Protection judiciaire de la jeunesse et l'association L'Azimut, ont inauguré les locaux qui les réunissent : la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau.



Le déploiement sur le territoire Nord Alsace de dispositifs complémentaires dans l'accompagnement d'enfants pris en charge par le secteur Enfance a conduit la Fondation à implanter deux de ses services à Haguenau. C'est ainsi que les travaux réalisés sur le site du 13, rue Capito (école maternelle de l'Institution Sainte-Philomène, jusqu'en 1998) ont été l'occasion de proposer à d'autres partenaires ou associations d'intégrer ces locaux.

Ces travaux constituent une opération architecturale de 995 000 €.

Ce nouveau bâtiment, dénommé « Plateforme médico-sociale de Haguenau », propose une surface de plus de 1000 m<sup>2</sup> au centre-ville (accès facilité par les transports en commun).

Cette plateforme rassemble des opérateurs qui ont la volonté de créer des services délocalisés pour répondre aux besoins des personnes qu'elles accompagnent, au plus près de leur lieu de vie :

- des enfants et leur famille avec différents dispositifs selon les structures :

- **publics relevant de mesures d'accompagnement de la protection de l'enfance** (Serad - service éducatif renforcé d'accompagnement à domicile des **maisons d'enfants Louise de Marillac - FVDP**) ou de la **protection judiciaire de la jeunesse** (UEMO) - unité éducative de milieu ouvert et Stemo - service territorial éducatif de milieu ouvert).
- **enfants en situation de handicaps** sensoriels (Sessad - service d'éducation spéciale et de soins à domicile Braille / Jacoutôt de **l'association Adèle de Glaubitz**), ou de troubles du langage (Unité Territoriale de **l'institut Saint-Charles - FVDP**).

- **personnes présentant des fragilités psychiques** pour la création du GEM (**Association L'Azimut**)

Ces acteurs réunis sur un site unique permettent la mutualisation de moyens et des échanges entre professionnels. Bien identifiée par les familles, usagers et différents partenaires, cette structure partenariale permet de développer de nouvelles collaborations au service des personnes prises en charge.







# Structuration et développement du secteur

L'allongement de l'espérance de vie, le contexte socio-économique de plus en plus prégnant, l'évolution des besoins et des attentes nécessitent de repenser le mode de prise en charge des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses, de plus en plus dépendantes et polyopathologiques.

En 2016, le secteur compte 775 lits et places en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - Ehpad.

Au cœur de communes rurales, semi-rurales ou urbaines, il propose une offre de service diversifiée, non seulement basée sur l'hébergement en institution mais contribuant également au maintien à domicile et au soutien aux aidants : hébergements permanents ou temporaires, unités Alzheimer, Pasa (pôles d'activités et de soins adaptés), unités gériatriques, soins de suite et de réadaptation (S.S.R.), maisons des familles, accueils de jour, foyer restaurant, solution de répit pour les aidants de malades Alzheimer (en journée, le week-end – poursuite de l'expérimentation).

Pour le secteur, l'année 2016 s'est inscrite dans la lignée de la précédente, avec la poursuite des chantiers engagés et une priorité : la structuration du secteur Personnes âgées créé en 2014 dans le respect des valeurs et des fondamentaux de la Fondation Vincent de Paul.

**Ce nouveau mode de gouvernance vise plusieurs objectifs :**

- sécuriser la personne morale,
- harmoniser la gouvernance des établissements,
- harmoniser les pratiques professionnelles,
- pérenniser les activités et le développement du secteur.

Toutes nos réflexions et nos actions menées au quotidien ont eu pour but de répondre à ces objectifs.

**Avec une préoccupation permanente :**

- La cohérence des actions menées,
- La qualité de la réponse apportée aux besoins des personnes accueillies,
- Et la problématique de la gestion des risques.

**Ce changement structurel n'a pas empêché de mener à bien les actions suivantes :**

- la mise en œuvre, selon les recommandations en vigueur, des projets de vie personnalisés, sujet qui sera le thème du forum gérontologique de juin 2017,
- la poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité,
- l'harmonisation des pratiques notamment au niveau des ressources humaines et de la gestion des cuisines,
- la réflexion sur la qualité de vie au travail,
- le soutien à la professionnalisation des équipes.

## > En 2016...

### Un renforcement des instances propres au secteur et un accompagnement adapté à chaque établissement

Instance collective de réflexion, de concertation et de décision, le **conseil Personnes âgées** est animé par le directeur du secteur et se réunit mensuellement. Ces réunions ont pour objectif la mise en place de réflexions sur les problématiques et questions d'actualité spécifiques du secteur, sur les pratiques managériales, sur l'exercice du métier de directeur d'Ehpad. Elles visent à faire un retour régulier sur une réglementation et une législation en constante évolution, mais elles visent aussi à susciter une dynamique d'innovation quant aux futures attentes des résidents, des familles et des professionnels. Ces nombreux échanges permettent de prendre du recul sur certaines difficultés, de partager des points de vue, de faire des propositions afin d'inscrire nos actions de manière cohérente dans la politique gérontologique de la Fondation.

Dans cette continuité et pour demeurer en veille permanente avec la vie des établissements, des **rencontres de travail directeur de secteur – directeur d'établissement** ont lieu tous les mois. Elles permettent un suivi des actions, des échanges et une réflexion partagée aussi bien sur les problématiques de la structure que sur ses projets. Ce temps de partage est aussi un accompagnement à la décision et la dynamique mensuelle permet de générer la réactivité nécessaire à certains sujets. Ainsi, échanges et réflexions croisées sur des problématiques spécifiques permettent un soutien indispensable à la cohérence de l'action entreprise au sein de la Fondation.



**En 2016, le secteur a vu un changement à sa direction :**

Anne-Marie Vuagnoux est partie à la retraite, concluant une belle carrière comptant douze années d'intense participation au développement de la Fondation (dont dix à la direction de la maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz), en septembre 2016, Alan Vinot a pris la direction de ce secteur.

## > Le développement

La réflexion sur le projet de résidence seniors, à Essey-les-Nancy s'est poursuivie en concertation avec nos partenaires tout au long de l'année. Ce projet va permettre à la Fondation de développer une nouvelle offre de services et d'apporter une réponse à des besoins de territoire dans une logique de parcours de la personne âgée.



L'année a été marquée par le développement du secteur via le mandat de gestion de la maison de retraite Saint-Gothard à Strasbourg et un travail avec le foyer-logement résidence des Trois Frontières de Rustroff (future résidence autonomie), deux établissements qui intégreront la Fondation en janvier 2017, et l'intégration d'un Ehpad situé à Schirmeck : la maison de retraite du Parc. 2016 a donc été l'objet d'une préparation à ces rapprochements. Cette évolution s'inscrit dans une logique de territoire en renforçant nos positions et en apportant une synergie avec les établissements dans lesquels la Fondation est présente. Ainsi, il nous importera de savoir inclure ces nouveaux établissements dans une dynamique locale, notamment avec les établissements du secteur tout en s'appuyant et en exploitant un savoir-faire reconnu en matière de gériatrie au sein du Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

**Des événements ont particulièrement marqué la vie des établissements du secteur Personnes âgées.**

- **L'intégration, en janvier, de la maison de retraite du Parc à Schirmeck,** Ehpad de 50 lits. C'est dans le cadre des orientations stratégiques retenues en juin 2013 par l'agence régionale de santé - ARS et le conseil général du Bas-Rhin, que le maire de Schirmeck, président du conseil d'administration de l'Ehpad de Schirmeck, avait souhaité engager une opération de regroupement entre son établissement public et un organisme sans but lucratif poursuivant les mêmes objectifs, avec la même éthique et les mêmes valeurs humanistes. En ce sens, il s'était préalablement rapproché de la Fondation Vincent de Paul et de son établissement le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, gestionnaire de la clinique Saint-Luc, située à proximité et intégrant déjà un Ehpad. Dans cette logique, la gestion de la maison de retraite du parc est confiée au GHSV.



- **La reprise de la maison de retraite Saint-Gothard, à Strasbourg** en septembre sous forme d'un mandat de gestion d'une durée de quatre mois, avec l'Agès. Cette période a été mise à profit pour rencontrer tous les professionnels, les résidents, les familles, les bénévoles afin de communiquer sur la Fondation et ses projets.

- **La préparation de la reprise du foyer logement résidence des Trois Frontières à Rustroff.** Même si cette reprise ne fut effective qu'en janvier, le dernier trimestre fut consacré à la rencontre des résidents et des professionnels pour s'inscrire



dans la continuité des projets de ce bel établissement et favoriser les liens avec la maison de retraite Saint-Joseph qui en est mitoyenne. La résidence autonomie des Trois Frontières illustre cette logique d'adaptation de l'institution au parcours de la personne âgée. Tout notre défi sur ce développement sera de savoir apporter cohérence et complémentarité du projet d'établissement à celui de l'Ehpad voisin, pour apporter la meilleure réponse à la personne accueillie et à l'évolution de ses besoins.

- **L'accompagnement d'une congrégation religieuse dans la gestion de son établissement.** La Fondation soutient les sœurs de l'Alliance, à Nancy, dans le cadre d'un mandat de gestion pour réaliser l'ensemble des missions administratives et s'inscrire dans l'accompagnement des projets et de la vie de l'établissement.

- **Le déploiement effectif du dossier informatisé via Netsoins (Teranga) dans l'ensemble des établissements du secteur.**

- **La mise en place d'un cycle de formation « éthique et vie professionnelle en maison de retraite », qui a permis de réaliser en juin un forum gérontologique dédié à la question de « l'éthique dans nos pratiques ».** Au-delà de ce thème qui revêt un sens certain dans chacun des établissements, cette rencontre fut l'occasion de permettre à chacun des professionnels, de pouvoir se rencontrer, échanger et créer une dynamique au sein du secteur.

- **La finalisation du chantier d'humanisation et de restructuration de la maison de retraite Sainte-Famille :** 2016 a marqué l'aboutissement des huit années de travaux.



## SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

### > Le public accueilli

Nos Ehpad accueillent des résidents de plus en plus âgés, dépendants, notamment sur les plans psychique et polyopathologique. Pour autant, nos structures sont des lieux de vie, et le plus souvent, le dernier lieu de vie, au sein desquels nos objectifs sont prioritairement d'ordre qualitatif en ce qui concerne les soins et l'accompagnement que nous y dispensons. Cet accompagnement se réalise dans le cadre d'un projet de vie personnalisé des résidents destiné à préserver au maximum leur autonomie sociale, physique et psychique dans le respect de leurs choix, de leurs attentes et de leurs désirs. L'élaboration de ce projet constitue un axe prioritaire pour chaque Ehpad de la Fondation.

Les nouvelles activités développées au travers de la création des pôles d'activités et de soins adaptés (Pasa), services existant aujourd'hui dans tous les Ehpad de la Fondation, d'un espace sensoriel à la Sainte-Famille, contribuent également à l'adaptation de la réponse aux besoins spécifiques, à la qualité de vie et au bien-être des résidents. Par ailleurs, l'ouverture d'un accueil en journée les week-end pour malades Alzheimer à Saint-Joseph, à Strasbourg, vient compléter l'offre de service de la Fondation en matière de maintien à domicile et de soutien aux aidants.

### Quelques chiffres d'analyse de la population accueillie en 2016 dans les établissements de la Fondation

#### Âge moyen

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Le Parc Schirmeck	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
87,44	88,33	88	89,77	87,77	81,56	85

L'âge moyen qui est de 87 ans, corrobore l'entrée de plus en plus tardive dans les établissements sous l'effet notamment du prolongement du maintien à domicile.

#### Niveau moyen de dépendance (GMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Le Parc Schirmeck	Saint-Gothard Strasbourg	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
666	668	615	608	629	587	593	694

Au-delà de la dépendance grandissante dans nos maisons, le secteur souhaite s'inscrire dans une dynamique de parcours adapté aux besoins de la personne. Cela sous-entend une capacité à proposer des solutions nouvelles et alternatives qui passent par des logiques de partenariat et de conventionnement. Ainsi, en 2016, ce travail sur l'insertion au sein de son territoire est resté plus que jamais un axe de travail fort, que ce soit avec les réseaux spécialisés, les structures sanitaires et médico-sociales ou les partenaires institutionnels.

Les degrés de dépendance sont repartis en six groupes, appelés Groupes Iso-Ressources ou groupes GIR. Le GMP est le GIR moyen pondéré, il correspond au niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance des résidents est important.

#### Niveau moyen des besoins de soins médicaux et techniques (PMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Le Parc Schirmeck	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
206	182	123	182	192	216	168

Le PMP (pathos moyen pondéré) permet de déterminer pour un Ehpad le niveau moyen des soins médicaux et techniques nécessaires. Il est établi à partir de l'analyse transversale des besoins en soins requis, appelée coupe PATHOS, qui donne lieu à une cotation en points. Plus le PMP est élevé, plus le besoin de soins est important.

## En conclusion

### Dynamisme et adaptabilité

Ce rapport met en avant un dynamisme et une adaptabilité du secteur Personnes Agées à l'évolution de la réglementation et des nouveaux besoins exprimés. Dynamisme dans sa capacité à assurer une activité conforme aux engagements pris, tout en garantissant une application constante de la législation.

Adaptabilité dans sa capacité à savoir observer, analyser les nouvelles attentes des personnes âgées et proposer les services les plus justes. Ce sont ces points forts qui caractérisent chacune des maisons et qui permettent aussi d'asseoir une logique de développement centrée sur l'usager. Celle-ci, et pour conserver ce lien fort avec la vie des établissements, devra veiller à la structuration du secteur autour de missions aussi transversales que fondamentales, que sont les ressources humaines, la qualité et la finance. Elles permettront d'une part de pouvoir structurer les pratiques au sein du secteur et d'autre part d'assurer un soutien, en lien avec les services du siège, aux directions d'établissement.

Si 2017 s'inscrit dans la continuité de 2016, avec la poursuite des chantiers engagés, elle sera également l'année de la mise en œuvre des réformes initiées par la loi d'adaptation de la société au vieillissement avec la mise en place notamment de nouveaux outils de pilotage tels que les Cpom (contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens) et les EPRD (états prévisionnels de recettes et de dépenses). Face à ces changements, dans le contexte actuel de contraintes budgétaires, il nous faudra adapter nos stratégies et faire preuve d'innovation dans la gestion de nos établissements. Cette capacité à penser nos maisons de demain au service des personnes les plus fragiles est la clé de notre réussite. Réussite qui ne sera possible que si elle est partagée par tous nos professionnels et partenaires. Là est alors un enjeu managérial fort et constructif quant à savoir valoriser chacun dans ses missions au service d'un projet commun !



## L'inauguration de la maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz



Ehpad disposant de 115 lits d'accueil permanent (dont quatorze lits en unité protégée pour malades Alzheimer et autant de places en Pasa – pôle d'activités et de soins adaptés pour malades Alzheimer et troubles apparentés), de cinq lits d'hébergement temporaire, d'un accueil de jour de douze places et d'un foyer restaurant ouvert aux personnes âgées du quartier, la maison de retraite Sainte-Famille a vu, cette année, aboutir son chantier de restructuration et humanisation après huit années de travaux conséquents.

Lors de l'inauguration du 26 avril 2016, les invités ont pu découvrir l'envergure de ce projet, un programme architectural et son chantier s'élevant à 11 000 000€, pour une évolution majeure dans la prise en charge des résidents et dans l'organisation du travail des équipes de professionnels.

Un projet remarquable car tout en conservant l'âme de ce site historique construit en 1895, il permet :

- d'offrir un lieu totalement adapté au profil du public accueilli : des personnes âgées de plus en plus dépendantes, avec de nouveaux services répondant à leurs besoins,
- de mettre aux normes les bâtiments afin de les rendre conformes aux exigences réglementaires pour la sécurité et l'accompagnement de tels publics.

Echelonnée en six phases, cette transformation s'est réalisée en maintenant l'activité de la maison de retraite.



▲ Dévoilement de la plaque inaugurale : de gauche à droite : Michel Mulic, délégué territorial de la Moselle de l'agence régionale de santé Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine ; Anne-Marie Vuagnoux, directrice du secteur Personnes âgées ; Jean-Luc Bohl, maire de Montigny-lès-Metz et Lucien Vetsch, conseiller départemental de Moselle.



▲ En ouverture de l'inauguration, la troupe Théâtre en kit a fait croire aux invités que le chantier n'était pas tout à fait fini...

# Alzheimer

### **2016, montée en charge de l'expérimentation de la solution de répit pour aidants Alzheimer**

La maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg, a ouvert ses portes les week-ends et jours fériés, aux malades Alzheimer vivant à domicile. Cet accueil en journée permet de soulager les aidants familiaux, tout en offrant des activités occupationnelles adaptées aux personnes âgées atteintes de cette maladie.

La personne âgée est accueillie par une équipe formée aux spécificités de la maladie, au sein d'un espace chaleureux et sécurisé créé dans le cadre du pôle d'activités et de soins adaptés - Pasa, ouvert lui, en semaine, aux résidents de l'établissement.

Accueillir la personne âgée en journée de 9h à 17h les week-ends (samedi et/ou dimanche) et jours fériés, c'est offrir une solution de répit aux aidants familiaux, afin d'alléger leur quotidien. Elle permet, tant à la famille qu'à la personne accompagnée, de prendre du temps pour elle, de se reposer, afin de maintenir une relation d'aide et de qualité.

Cette expérimentation démarrée à la fin 2015 avait été primée par la Fondation de France et la Fondation Alsace personnes âgées. Elle bénéficie notamment du soutien de la ville de Strasbourg, du conseil départemental du Bas-Rhin, de la Carsat Alsace Moselle, et des caisses de retraite AG2R La Mondiale, Humanis, Klésia, Malakoff Médéric...

Tout au long de l'année et depuis son ouverture, ce sont vingt-sept personnes malades Alzheimer (seize femmes et onze hommes) et quatre couples, âgés en moyenne de quatre-vingts ans, qui ont bénéficié de ce service.



▲ Mala - agent hôtelier, Nathalie - psychologue, Letcheemee- assistante de soins en gériatrie, font partie de l'équipe dédiée à l'expérimentation de la solution de répit proposée aux aidants de malades Alzheimer vivant à domicile.



### **Avec Lecma-vaincre Alzheimer**

En 2016, la Fondation a noué un partenariat avec l'association Lecma Vaincre Alzheimer.

Fondée en avril 2005, l'association Lecma-Vaincre Alzheimer s'est fixé deux missions principales : le soutien de programmes de recherche scientifique de qualité et la sensibilisation du public sur la maladie d'Alzheimer à travers l'information.

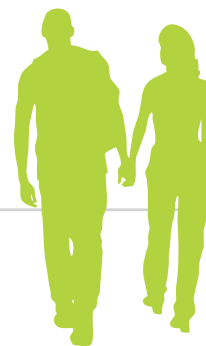
Le 8 décembre, la Fondation et l'association ont organisé des conférences sur la maladie d'Alzheimer, l'une destinée à tous les professionnels et bénévoles intervenant dans des structures gériatriques de la région, et l'autre plus spécifiquement à l'attention du corps médical.

Les interventions du Dr Valérie Kurtz, spécialiste en gériatrie, et de Géraldine Heim - neuropsychologue, toutes deux au Groupe Hospitalier Saint-Vincent et du Dr Maï Panchal - Directrice Scientifique de Lecma-Vaincre Alzheimer ont connu un vif succès.



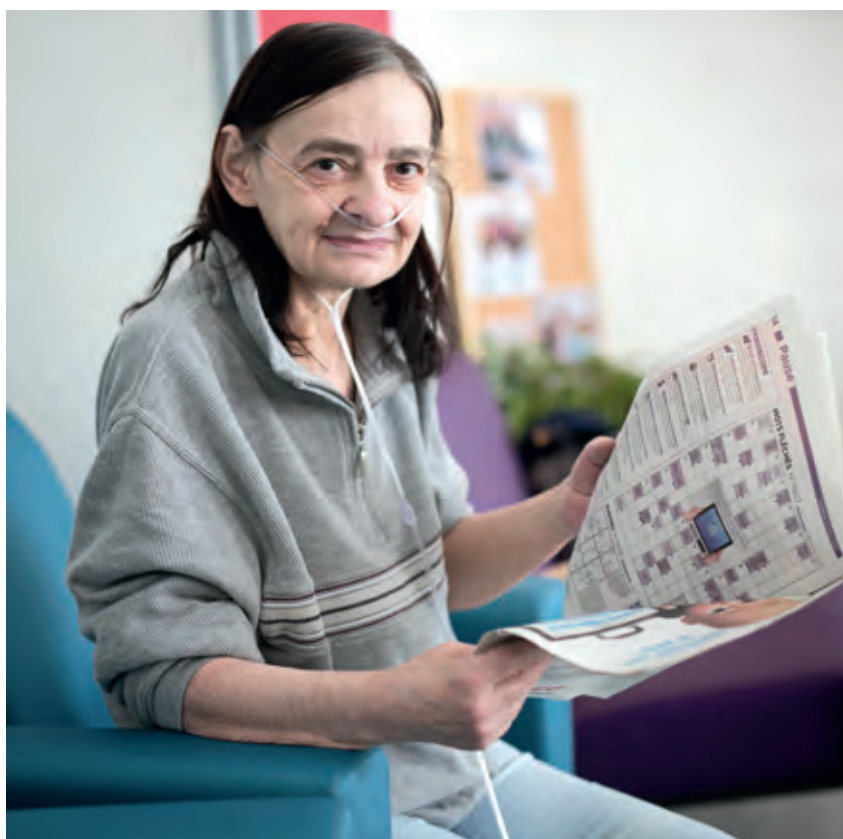
▲ De gauche à droite, Géraldine Heim, Dr Valérie Kurtz et les représentantes de l'association Lecma-Vaincre Alzheimer.





# Solidarité et mutualisation pour accompagner les plus démunis

Le secteur Solidarité de la Fondation Vincent de Paul est riche de quatre services qui se sont construits au cours de plus de vingt années d'évolution des besoins. Il offre un accompagnement aux plus démunis à travers ses missions. Ce secteur continue en 2016 à développer ses activités autour de l'hébergement de personnes vulnérables, en définissant plus clairement ses pôles de compétences : l'hébergement, le soin, la demande d'asile. On dénombre 90 places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile - Cada, 35 logements à la résidence sociale Saint-Charles dont 10 proposés à l'habitat partagé, 10 baux glissants, 10 places de lits halte soins santé - LHSS et 5 lits d'accueil médicalisés - Lam (et 20 à terme en 2017), sans compter l'accompagnement par le bureau d'accès au logement - Bal qui a permis 30 relogements dans le parc privé, soit un secteur comptant plus de 200 lits et places.



Ce secteur se développe en permanence en 2016, avec l'arrivée de nouveaux salariés, de nouvelles fonctions, la mise en place d'une nouvelle organisation accompagnée par le siège de la Fondation qui, depuis sa création, porte et soutient ce secteur particulier.

Si les différents services continuent leurs missions avec professionnalisme, il est nécessaire de s'adapter au contexte qui évolue.

C'est dans ce cadre que **le Cada** accueillera de nombreux jeunes de moins de 25 ans, tout au long de l'année, pendant et après la procédure de demande d'asile, afin de favoriser une bonne insertion.

**Le Bal** recentrera ses accompagnements sur les personnes ayant des ressources plus adaptées au relogement dans le parc privé, et malgré le contexte difficile, accompagnera 30 signatures de contrats.

**La résidence sociale** commencera à expérimenter, avec l'association de soins palliatifs d'Alsace du nord au sud – Aspans, l'habitat partagé pour personnes en soins palliatifs, en s'appuyant sur son savoir-faire, et celui de la Fondation pour promouvoir une nouvelle forme d'hébergement adapté pour personnes malades, isolées et/ou précaires, grâce à de nouveaux partenariats, et de nouveaux soutiens financiers (ARS/CPAM) permettant un accompagnement médico-social adapté.

**L'Escalé Saint-Vincent** verra sa capacité d'accueil augmenter en cours d'année, suite à des aménagements de locaux permettant de recevoir dès le mois d'août 2016, 5 personnes supplémentaires souffrant de pathologies lourdes, avec les moyens en adéquation, et répondant ainsi aux demandes de plus en plus prégnantes de prises en charge complexes et sombres, depuis plusieurs années. Il s'agit de la création des 5 premiers lits d'accueil médicalisés (Lam) de l'Escalé Saint-Vincent.



## > En 2016...

- **Le Cada ajuste sa prise en charge à un nouveau public**, notamment de jeunes hommes de moins de 25 ans, à une nouvelle législation, avec une équipe professionnelle étoffée, et soutenue par des bénévoles motivés pour des cours de français intensifs, favorisant l'intégration des personnes à l'issue de la procédure.

- **Le projet de résidence d'accueil continue à se construire** en partenariat avec Batigère, les plans s'élaborent, et le travail avec les architectes permet de projeter un bâtiment en adéquation avec le projet, au sein du village Saint-Charles, à Schiltigheim.

- **Le Bal**, malgré sa fragilité financière et le désengagement du conseil départemental, verra son activité soutenue par l'Eurométropole de Strasbourg et la direction départementale déléguée de la Cohésion sociale afin de pouvoir continuer son action dans des conditions acceptables. Les résultats restent très honorables, malgré le départ d'une salariée avant la fin de l'année.



*Au centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)*

- **Le projet de lits d'accueil médicalisés – Lam** est au cœur des préoccupations de l'Escale Saint-Vincent tout au long de l'année 2016 à travers les travaux qui permettent d'accueillir les cinq premiers résidents supplémentaires en août, et de commencer 2017 en étant prêts à accueillir les quinze autres personnes sur un lieu de vie rénové et adapté aux abords de la clinique Sainte-Barbe.

- **Le toit de la résidence sociale Saint-Charles** n'est pas encore rénové, et des logements sont toujours indisponibles. Pour autant un nouveau projet permettant d'accueillir 10 personnes en situation de soins palliatifs est expérimenté en partenariat avec l'Aspans. Ce projet soutenu par la CPAM et l'ARS modifie le paysage de la résidence sociale et son projet social.

**Globalement le secteur Solidarité augmente son activité, et se structure au niveau administratif, en étayant l'organisation avec de nouveaux professionnels, et de nouveaux métiers.**

## > Le public accueilli

### Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile Cada Saint-Charles

Le Cada s'adapte à l'évolution de la demande d'asile, tant en terme de législation qu'en terme de prise en charge. La jeune équipe de professionnels apprend à accompagner des sorties rapides du dispositif, et développe de nouvelles compétences, en collaboration avec le Bal (bureau d'accès au logement) et la résidence, pour offrir des solutions de logement à l'issue de la procédure pour les personnes statutaires les plus fragiles.

### Nationalité des ménages accueillis au CADA au 31/12/2016

Pays d'origine	Nombre
Tchad	3
Kosovo	3
Géorgie	1
Niger	3
Syrie	2
Afghanistan	21
Ukraine	1
Congo	1
Cameroun	1
Lybie	1

Pays d'origine	Nombre
Russie	5
Soudan	3
Azerbaïdjan	3
Guinée	1
Burkina Faso	1
Sierra Leone	1
Iran	1
Bangladesh	2
Albanie	1
Irak	1

### L'Escale Saint-Vincent

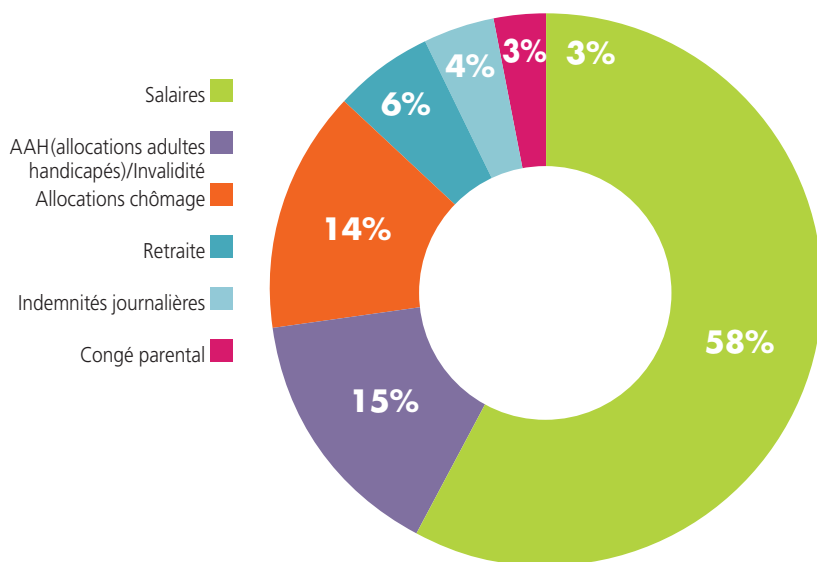
L'Escale Saint-Vincent est bousculée tout au long de l'année 2016, afin de pouvoir mener à bien son objectif : l'ouverture de 20 places lits d'accueil médicalisés (Lam) en réponse à l'appel à projet ayant reçu un écho favorable en 2015. Un long chemin parcouru depuis son ouverture de 4 lits en 1994. En décembre l'Escale compte 30 places pour accueillir des personnes très précaires ayant besoin d'accompagnement médico-social. L'équipe pluridisciplinaire s'étoffe tout au long de l'année pour commencer à accueillir les 5 premiers nouveaux résidents des Lam en août, ainsi que des infirmières salariées du service. Un médecin rejoindra l'équipe en janvier 2017, et l'Escale troisième génération prendra ses marques plus en proximité avec la clinique Sainte-Barbe, mitoyenne, dès janvier 2017.

### Situation des personnes à leur admission à l'Escale en 2016

Situations des personnes	Nombre
Hôpital	23
Centre d'hébergement d'urgence (115)	4
Rue	8
Lits convalescence-association Etage	4
Hébergement par un tiers	1
Squat (cave, garage...)	1
Sortie maison de retraite	1
Nuitée en centre d'hébergement d'urgence (115) et dans la rue	6
SSR (Soins de suite et de réadaptation)	1



## Type de ressources des personnes inscrits au BAL au 31/12/2016



## Motif d'entrée à la résidence sociale en 2016

Motifs d'entrée à la résidence sociale	Nombre
Séparation / Violences	5
Sortie hébergement collectif	3
Sortie logement privé	1
Expulsion	4
Sortie Escale	3
Sortie Cada	1
SDF	5
Sortie hospitalisation	2
Famille / Tiers	15
Projet en habitat partagé	1
Hébergement temporaire	1

## Le bureau d'accès au logement (Bal)

Malgré les difficultés financières rencontrées, le bureau d'accès au logement (Bal) continue sa mission en se concentrant sur le relogement dans le parc privé des travailleurs pauvres, et obtient le résultat honorable de 30 foyers ayant trouvé un habitat adapté à la demande. Le service continue sa mission avec le soutien de la ville de Strasbourg, et de la direction départementale déléguée à la Cohésion Sociale mais ne peut garantir son avenir, sans nouveaux partenariats financiers.

## La résidence sociale Saint-Charles

La résidence sociale Saint-Charles reste créative et innovante, en s'associant avec l'association de soins palliatifs d'Alsace du nord au sud – Aspans, avec l'appui des services de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint à Strasbourg, pour créer en cours d'année « un habitat partagé » permettant d'offrir une fin de vie de qualité à des personnes isolées et/ou précaires nécessitant une attention et un suivi médical. Cette expérimentation pour 10 résidents reçoit le soutien financier de l'agence régionale de santé (ARS) et de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), et nécessite une adaptation du site.



## Deux nouvelles résidentes... à plumes !

À la résidence sociale de Schiltigheim, au courant de l'été, la fête des voisins a été l'occasion d'accueillir deux nouvelles résidentes, qui depuis ont régulièrement de la visite... : Babette et Galinette, deux poules.

Cette initiative est la première étape d'un projet d'embellissement de l'environnement de l'établissement pour offrir un cadre plus convivial à ses occupants.

Au-delà de l'ornement, le poulailler est aussi un outil éducatif avec les familles et une occasion de rompre l'isolement des résidents fragiles ou affaiblis par la maladie.

L'achat du poulailler a été rendu possible grâce au soutien du réseau de soins palliatifs.

## Les lits d'accueil médicalisés de l'Escale Saint-Vincent

En complément de ses lits halte soins santé - LHSS, l'Escale Saint-Vincent à Strasbourg propose, sur le site de la clinique Saint-Barbe, un nouveau service. En 2016, cinq lits d'accueil médicalisés sont venus compléter le dispositif d'accueil et d'hébergement de personnes sans domicile fixe et rendues vulnérables par des maladies chroniques. Les lits d'accueil médicalisés allient soins et éducation à la santé, aide à la vie quotidienne adaptée, mais aussi un accompagnement social indispensable pour qu'au-delà de la maladie et de la rue, la personne reconstruise un projet de vie. Dès 2017, ce seront vingt Lam qui seront proposés à l'Escale. La Fondation Vincent de Paul est la seule dans toute l'Alsace à proposer cette offre de soins. Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien interne du Groupe Hospitalier Saint-Vincent. Une équipe pluri-disciplinaire accompagne les résidents : ils rencontrent au quotidien un médecin à mi-temps et des médecins bénévoles, des infirmières et des aides-soignants, des éducateurs, et des assistants sociaux. C'est ensemble que ceux-ci vont tenter de construire ou reconstruire un projet de vie dans un collectif où l'on retrouve des personnes de tous âges, de toutes nationalités, de tous parcours, aux histoires de vie singulières.



▲ Une partie des services et chambres des Lam est situé dans une aile de la clinique Sainte-Barbe.



< Vitali, 26 ans, Géorgien, est arrivé en France en 2015. Parti de Géorgie pour raison familiale, Vitali a pris un bus en Turquie où son père a payé un passeur, et c'est ainsi qu'il est arrivé à Strasbourg. Il a été orienté aux Lam par les hôpitaux universitaires de Strasbourg (Hus) car son état de santé nécessitait des soins, un

hébergement et un accompagnement lui permettant une prise de poids. Régularisé avec un droit de séjour au titre de la santé (six mois renouvelables), sans droit au travail, son projet est de trouver un travail et demander à la Préfecture un droit de travail. Vitali a été acteur, danseur, comédien, il a travaillé sur les chantiers navals, ici en France, il souhaite plus que tout trouver un emploi et ainsi pouvoir accéder à un logement et construire sa vie.

## En conclusion

### S'adapter à l'évolution des demandes et des besoins

2017 sera pour le secteur Solidarité une année de consolidation, d'adaptation continue à l'évolution des demandes et des besoins non pourvus, en restant attentif à garder l'usager au centre de ses préoccupations. C'est donc en favorisant les interactions, en mutualisant les savoir-faire des trois pôles (hébergement-soins-asile) que les équipes renforceront leurs compétences. C'est également en continuant à croiser et à mutualiser les savoir-faire internes aux différents secteurs de la Fondation, que nous pourrions faire-face aux nouveaux défis liés à la pauvreté. C'est dans cette logique, en mutualisant également avec les ressources externes et des partenariats tels que ceux avec l'établissement public de santé Alsace Nord – Epsan (santé mentale) et Batigère (bailleur social) que, courant 2017, la résidence d'accueil devrait ouvrir dans sa version provisoire, en attendant de construire l'habitat adapté au sein du «village Saint-Charles».



# La qualité au cœur des activités médico-sociales et sanitaires

## En 2016...

La continuité de la démarche qualité des secteurs Personnes âgées, Enfance et Solidarité s'est centrée en 2016 sur des thèmes incontournables comme la mesure de la satisfaction des usagers, la maîtrise des risques, l'harmonisation des pratiques, en particulier à la suite des évolutions réglementaires, comme par exemple la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

### Mise en place d'une démarche commune à l'ensemble des établissements médico-sociaux (secteurs Enfance, Personnes âgées, Solidarité)

À travers la gestion des événements indésirables et le comité de retour d'expériences (CREX), cette année a marqué la démarche de gestion et maîtrise des risques de la Fondation.

Des procédures au niveau des secteurs ont été formalisées sur la gestion des événements indésirables. Ces procédures sont associées à un outil commun de ce comité de retour d'expérience. La maîtrise et le déploiement de ces outils seront des enjeux en 2017 pour les établissements de la Fondation.

D'autre part, la maîtrise des risques s'est aussi traduite par des audits Qualité sur des processus à risques (circuit du médicament, en particulier) et par des sensibilisations sur les risques alimentaires.

Les enquêtes de satisfaction des résidents et familles dans le secteur Personnes âgées ont cette année concerné six établissements. Ces enquêtes ont lieu tous les deux ans et sont donc l'occasion de mesurer la perception des résidents et des familles des services, prestations, relations humaines de nos établissements et salariés. Les résultats (en moyenne à plus de 90% de satisfaction et de recommandation de nos établissements) ont confirmé le niveau de qualité des accompagnements et services rendus.

### Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, qualité sanitaire a rimé avec certification exemplaire.

Au GHSV, trois instances ont mis en œuvre la politique qualité : le comité de gestion des risques, le comité de gestion des risques associés aux soins (CGRAS) et le comité de pilotage Certification.

En 2016, la mise en fonction d'un logiciel de gestion des risques (BlueMediSanté) et de gestion documentaire a constitué un cap important, ainsi que la poursuite réglementaire à l'atteinte des cibles d'usage du programme « Hôpital numérique » (notamment la prescription informatisée alimentant le plan de soins.)

### Mais avant tout, cette année fut marquée par la certification.

Démarrée en 2015, la préparation à cette procédure d'évaluation externe des établissements de santé publics et privés, fut particulièrement mobilisatrice au premier semestre 2016, pour la visite de certification du 13 au 19 juin 2016. Une mobilisation récompensée en 2017 par les résultats de cette évaluation : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent a obtenu le plus haut niveau de certification hospitalière : le niveau A pour une durée de six ans (lire aussi page 15).

### Environnement : près de 800 tonnes de CO2 en moins

Grâce au marché annuel pour la gestion optimisée du chauffage, de la ventilation et de la climatisation (marché CVC) dans l'ensemble des bâtiments de la Fondation, ce sont 774 tonnes de CO2 qui ont été économisées (équivalent à 3 500 000 kWh) sur la période 2012-2016.

Cette économie correspond au rejet de CO2 de 146 personnes pendant un an et a été possible grâce à la maintenance des installations, des économies en consommation et des investissements sur des matériels plus performants.



### S'adapter aux évolutions législatives

Focus sur la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (publiée le 29/12/2015) et la loi "Claeys-Leonetti" sur la fin de vie (promulguée le 2 février 2016).

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et d'inscrire cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transports, de vie sociale et citoyenne, d'accompagnement. En particulier, cette loi renforce les droits et les libertés des personnes âgées, elle vise à leur apporter une meilleure protection.

La déclinaison de cette loi au sein des Ehpad de la Fondation, s'est donc traduite concrètement par un travail de mise à jour des contrats de séjour et règlements de fonctionnement dans nos établissements et services pour personnes âgées.

Ce travail s'est accompagné de la mise en place de procédures et plaquettes d'information concernant la désignation des personnes de confiance.

### D'autre part, la loi "Claeys-Leonetti"

a créé de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Cette loi favorise l'implication de l'utilisateur dans sa prise en charge, et renforce le respect de sa volonté en matière de refus de soins. En particulier, elle redéfinit le champ des directives anticipées concernant la volonté des usagers relative à leur fin de vie. Ces directives peuvent concerner les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitements ou d'actes médicaux, pour le cas où l'utilisateur serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté.

Le secteur Personne âgées et les services hospitaliers concernés se sont également dotés d'outils pour être en conformité avec ce décret.

# Développement des **compétences** et **recherche**

### **La formation professionnelle, fer de lance de la politique des ressources humaines**



**Le développement des compétences est au cœur de nos actions de ressources humaines. Il permet au salarié de maintenir son employabilité, de s'adapter à son poste, de faire évoluer son métier, de favoriser son évolution de carrière verticale (vers plus de responsabilités) ou horizontale (vers plus de maîtrise de sa fonction), d'améliorer son professionnalisme. Mais l'objectif premier reste la réponse à toutes les attentes de nos bénéficiaires.**

**Mieux servir, mieux soigner, mieux accompagner, mais aussi mieux gérer nos activités, notre patrimoine... sont autant de gages de la pérennité de nos établissements.**

En 2016, nous avons poursuivi nos efforts en consacrant près de trois millions d'euros à la formation professionnelle. Plusieurs axes ont été poursuivis : l'acquisition de savoir-faire techniques, les actions de développement des comportements efficaces, l'évolution des pratiques managériales. Toutes les catégories de personnel ont été concernées avec une attention particulière pour les plus fragiles, à savoir les plus bas niveaux de qualification pour lesquels des enveloppes spécifiques ont été réservées. Le partenariat avec UNIFAF (le fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif) a été renforcé au travers d'un conventionnement favorable, de financement d'actions transversales et de participation à ses instances nationale et régionales. Grâce à ce rapprochement, des formations qualifiantes et des congés de formation ont pu être financés sur des fonds mutualisés.

La reconnaissance de la Fondation comme organisme gestionnaire du développement professionnel continu (DPC) a permis d'organiser au profit de médecins et de soignants des actions de formation.

De plus, conformément aux résolutions du conseil d'administration, les établissements se sont engagés avec enthousiasme et professionnalisme dans l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi au travers de contrats aidés (emplois d'avenir, CUI-CAE). Nous avons ainsi accueilli et formé des jeunes ou moins jeunes sans qualification, avec pour objectif l'acquisition d'un diplôme et l'accès à l'emploi, que ce soit dans nos structures ou à l'extérieur.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un institut de formation en soins infirmiers – Institut de formation d'aides-soignants (Ifsi - Ifsas) et que ce dernier est le premier en Alsace à proposer depuis 2014 la formation d'aides-soignants en alternance avec le partenariat du CFA Médico-Social d'Alsace - l'Araassm. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) alsaciens de la Fondation ont accueilli, à cette occasion, des jeunes apprenants en alternance.

### **La qualité de vie au travail, levier de la motivation et de la fidélisation des salariés**

Stress, charge de travail croissante, tensions avec les usagers... entraînent un difficile équilibre entre vie privée et vie professionnelle de nos salariés sur le terrain. Mais ceci n'entame pas leur implication au service de nos bénéficiaires. Il convient de leur permettre de se ressourcer, d'être reconnus, d'une part en donnant du sens à leur action par une écoute permanente mais aussi en leur proposant des moments de respiration. Ainsi, les journées bien-être, les accompagnements à la méditation de pleine conscience, les séances de yoga ou de renforcement musculaire, les conférences sur la psychologie positive ou l'intelligence émotionnelle connaissent un grand succès auprès de toutes les catégories de salariés. La santé de nos collaborateurs nous est également chère. C'est pourquoi les sensibilisations, accompagnements individuels et formations collectives aux gestes et postures efficaces permettent de sauvegarder les dos, épaules ou jambes de ceux qui sont les plus exposés aux troubles musculo-squelettiques. Les interventions régulières d'ergonomes dans les services ont également permis d'améliorer les environnements de travail en réorganisant les espaces, améliorant le matériel ou l'éclairage ou en ré-ajustant les bureaux et salles de soins.

**Bien traiter ses salariés, c'est faire preuve de bienveillance et c'est aussi une chance de fidéliser et d'attirer les meilleurs professionnels !**

### **La recherche à la Fondation Vincent de Paul**

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité de Strasbourg avec les hôpitaux publics. Ainsi elle entend non

seulement participer au service public de santé ou médico-social mais apporter aussi sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités.

La commission Recherche, réunissant des acteurs des différents secteurs de la Fondation, fait vivre la politique de développement de la Fondation dans ce domaine. Elle ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements, tant par ses propres salariés que par des étudiants et veille également à accroître le nombre de ses publications scientifiques. A cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son budget propre les moyens de promouvoir la recherche appliquée et favoriser le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence.

**Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, Espic – établissement de santé privé d'intérêt collectif (ex PSPH : établissements participant au service public hospitalier) accompagne donc des travaux de recherche.**

En 2016, les différents pôles cliniques ont poursuivi leur activité de promotion scientifique (néphrologie, médecine interne et gériatrique, soins palliatifs et douleur, maladies métaboliques et endocriniennes, cancérologie et médecine complémentaire, pharmacie). En cours d'année, la commission chargée du développement professionnel continu des praticiens a été créée par la commission médicale d'établissement (CME), les missions concernant l'enseignement aux internes et la recherche y ont été ajoutées. L'enseignement post-universitaire (EPU) s'est également poursuivi, ainsi que différents colloques et conférences grand public. Le GHSV a participé au Hacking Health Camp en mars où deux praticiens du groupe ont été primés. Un partenariat avec l'association Lecma- Vaincre Alzheimer a été instauré et une présentation commune sur la maladie d'Alzheimer a été organisée en fin d'année.

Un partenariat a été organisé avec « l'association franco-chinoise pour la santé des femmes » avec l'accueil de praticiens chinois dans différents services. Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent et une dizaine d'établissements de santé chinois sont concernés par ce projet.



< Cet « Accord de coopération franco-chinoise » a pour but le partage d'expériences autour des prises en charge médicales et des organisations de santé dans les deux pays concernés.



À l'occasion du congrès 2016 de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, l'équipe de l'hôpital de Jour de soins palliatifs de la clinique de la Toussaint (Strasbourg) a remporté le prix « coup de cœur » du jury pour son poster sur le thème du voyage.

**Dans le secteur Enfance**, un partenariat s'est noué avec la faculté de psychologie de l'Université de Lorraine, autour du Centre Pierre Janet. Le centre Pierre Janet et la Fondation souhaitent contribuer au rapprochement entre le terrain (la clinique) et la recherche, dans un objectif d'amélioration des pratiques. Ce partenariat leur permet

de s'interroger sur l'impact des prises en charge sur les usagers, et d'évaluer les psychothérapies proposées. Accueil de stagiaires de la filière psychologie de Metz, recherche-action avec un doctorant, formations, séminaires, accès à des consultations suspendues du centre Pierre Janet, sont autant de concrétisations de ce partenariat.



## 2<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix de la commission Recherche

Organisée par La Fondation Vincent de Paul, elle a eu lieu le 30 septembre 2016.

**Pour l'Ifsi Saint-Vincent, les trois mémoires primés sont :**

- **Débora Kirmann** : l'infirmière scolaire et le développement des compétences psychosociales au Lycée
- **Hélène Strohl** : les transmissions ciblées, un outil pour écrire le raisonnement clinique infirmier
- **Marion Spielmann** : l'interculturalité dans les soins

**Pour le médico-social :**

- **Estelle Vertueux**, directrice des établissements de Lettenbach (institut Vincent de Paul et maisons d'enfants) : fluidifier le parcours des usagers dans un dispositif ITEP (...).



**La publication de Richard Solti**, directeur adjoint de l'institut les Mouettes à Strasbourg, dans le cadre de sa thèse portant sur le mythe personnel et la reconversion professionnelle, est saluée et ce travail sera suivi avec intérêt. Le 7 juillet 2016, Richard Solti était invité à présenter ses travaux de recherche à Montréal à l'occasion d'un congrès de sociologie. Inauguré par la ministre canadienne de

l'enseignement supérieur, ce congrès a réuni plus de 1500 chercheurs, en provenance du monde entier, dont de nombreux comptent parmi les plus éminents sociologues internationaux.

**Pour le GHSV :**

**La thèse du Dr Mélanie Delage** sous la direction du Dr Vasilica Egber « Le vécu des aidants principaux de patients âgés atteints d'un cancer : étude qualitative auprès des aidants par entretiens semi-directifs » portant sur le vécu des aidants principaux de patients souffrant d'un cancer. Obtenue avec les félicitations du jury.

## Prix Innovation des Trophées OETH

Le 23 novembre, les maisons de retraite Bas-Château et Poincaré recevaient, à Paris, le prix Innovation des Trophées OETH (Obligation d'emploi des travailleurs handicapés) pour leurs actions lors de la journée mondiale du bien-être. Roselyne Bausch, responsable hôtelier de ces Ehpad et référent handicap a souhaité proposer des ateliers pour tous les salariés : relaxation, sophrologie, massages, maquillage... « Pour prendre soin des autres, il faut avant toute chose prendre soin de soi. Dans notre quotidien, il faut être bien physiquement, mais aussi psychiquement pour toujours être à l'écoute des résidents et répondre à leurs besoins ». Les 3000 euros de ce prix contribueront à l'achat de fauteuils de relaxation pour les équipes de nuit, ou encore à organiser d'autres actions de bien-être et de prévention.



## Bénévolat riche et varié

**Auprès des 2300 salariés de la Fondation, ce sont près de 400 bénévoles qui interviennent aujourd'hui dans les établissements en Alsace ou Lorraine, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.**

C'est pourquoi la Fondation Vincent de Paul inscrit l'intervention des personnes bénévoles comme support essentiel de ses activités dans les différents secteurs où elle œuvre et affirme que « l'action des bénévoles doit être organisée », qu'elle est « une action aux multiples visages, distincte de celle des salariés de la Fondation » ...

La volonté politique d'organiser l'action des bénévoles et de la reconnaître est confiée à un comité des bénévoles, présidé par Jean-Jacques Hincker, administrateur.

Inciter au partage d'expériences, susciter des idées d'actions, créer des liens transversaux, telles sont ses missions. La volonté de la Fondation d'offrir à ses bénévoles une formation répondant aux besoins de leurs missions s'est concrétisée en 2016 avec le travail mené par le comité pour proposer un temps partagé de formation. Ainsi le 4 mars 2016, cette première journée de formation des bénévoles de la Fondation a connu un réel succès tant du côté de l'accueil fait par les bénévoles à ce projet, que par la mobilisation des professionnels qui ont construit cette formation de A à Z avec les ressources internes.



▲ De gauche à droite : Martine Henning, Marie Friant, Emilie Bolot, Marie-Anna Tussing, Pascale Haller-Jahn.



### Salariés d'entreprises : bénévoles avec Unis Cité



*Unis Cité Solidarité Entreprise est pionnière du volontariat en entreprise. Cette organisation (issue de l'association Unis Cité connue pour le dispositif du service civique) propose aux entreprises d'engager leurs salariés sur des actions solidaires : pendant une journée ou une demi-journée, les collaborateurs s'impliquent au sein même d'une association locale, ils apportent une contribution concrète et vivent une expérience humainement enrichissante.*



*En 2016, trois actions ont eu lieu dans/ou pour des établissements de la Fondation.*

*Le 29 avril, 160 salariés de l'usine Ondal France de Sarreguemines ont répondu présents et ont uni leurs forces pour fabriquer et customiser quarante baby-foot en carton recyclé. Près de la moitié a été offerte à la Fondation Vincent de Paul et répartie dans les établissements des secteurs de l'Enfance, de la Solidarité et les Ehpad, pour en faire bénéficier les grands et les plus jeunes.*

*Le 23 juin 2016, 9 salariés de la Fondation SNCF ont partagé une journée conviviale avec les résidents de la maison de retraite Sainte-Famille, sous le soleil de Montigny-lès-Metz. En novembre, c'est l'entreprise Equiom de Thionville qui proposait une journée "ensembles et solidaires" aux jeunes de l'IME le Rosaire à Rettel, un succès, à en lire un des responsables de l'entreprise : « Le professionnalisme et l'empathie de vos équipes ont permis de rendre cette journée inoubliable et réussie. Les élèves nous ont également réservé un accueil extraordinaire de gentillesse et d'attention. Leur implication et leur maturité dans l'exécution des tâches de l'établissement sont impressionnantes... », « si cet échange vous a apporté, ne serait-ce que le quart de ce qu'il nous a apporté, alors notre présence aura été un succès ».*

### Bénévoles en association

*Ils sont nombreux les bénévoles qui interviennent à titre individuel au plus près de nos usagers, mais les associations de bénévoles, elles aussi mobilisent de nombreuses personnes. Fidèle à l'Ehpad de la clinique Saint-Luc à Schirmeck, les Amis du long-séjour de Saint-Luc ont encore, cette année, permis l'acquisition de précieux biens, le partage de chaleureux moments : en 2016, l'association a consacré 16 571 € à l'Ehpad pour notamment financer des équipements pour le confort des résidents (store extérieur, télévision, fontaine, chariot Snoezelen...), des moments festifs (fête de Noël, fête nationale, anniversaires...) et des actions comme la gymnastique douce ou la médiation animale.*

*Toujours à Schirmeck, avec l'intégration de la maison de retraite du Parc, c'est une autre association de bénévoles sur laquelle peut aussi compter, la Fondation : l'association des amis des pensionnaires de la maison de retraite du Parc.*



*À Schiltigheim, elle est aussi historique, l'association des Amis de Saint-Charles.*

*Avec elle, les résidents de la maison de retraite Saint-Charles bénéficient de la présence de ses bénévoles. Tenue de la cafétéria et de la boutique, animation d'ateliers (bricolage, mémoire), confection de cadeaux de Noël, organisation de manifestations (repas tartes flambées...), ventes pour collecter des fonds..., autant*

*de projets qui mobilisent les bénévoles. Sans oublier le geste de générosité accordé cette année 2016 avec un don de 5000 € au profit de la restauration de la grande chapelle de Saint-Charles.*

# Toujours plus **généreux**

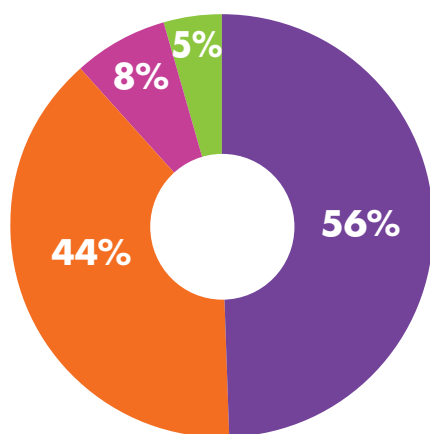
**Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.**

## Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus démunis, activités d'animation à caractère exceptionnel, ...
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2016, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons numéraires et en nature) ainsi qu'un legs ont permis de collecter 415 526 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenaires, fondations, fonds de dotations... Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.



- Entreprises
- Particuliers
- Legs
- Autres organismes à but non lucratif

## En 2016 grâce à votre générosité...

**Quatre-vingts personnes dont cinquante patients traités en dialyse péritonéale ont partagé une croisière sur le Rhin**, organisée par les équipes soignantes du GHSV et de l'Aural. Une journée placée sous le signe de la convivialité, de la rencontre entre patients en dialyse à domicile, et financée entièrement par les dons de l'association Force et Courage.



**Outre les 10 000€ annuels nécessaires aux projets pour les patients des services de soins palliatifs, le Rotary Club de Strasbourg Ouest a, par son don de plus de 5 000€, permis l'acquisition d'une douche mobile permettant de doucher toute personne immobilisée sur un lit sans la déplacer.** Après la cérémonie de remise du chèque en février, les généreux bénévoles du club service ont visité le service et découvert le matériel avec grand intérêt. Ils avaient été convaincus par le projet porté par Denis Fischer, aide-soignant, et ont confirmé leur satisfaction d'avoir permis sa concrétisation.

**Du côté de Moulins-Lès-Metz, c'est la mobilisation d'autres clubs services : les Lions Clubs de Metz Doyen, Val de Metz, Metz Verlaine, Montigny Europe, Verny val de Seille, et l'association de Metz des dirigeants commerciaux de France (ADC), qui a permis l'achat et l'installation d'une aire de jeux.** Afin de collecter les fonds, les associations avaient organisé un magnifique concert le 2 avril à Marly.



Aire de jeu à Moulins-lès-Metz.

**La maison de retraite Saint-Joseph, à Strasbourg, a reçu le soutien financier de la Fondation Passion Alsace pour l'organisation de conférences avec l'Université populaire de la Krutenau.**

Elle a aussi, entre autres, bénéficié d'une subvention de l'association Alzheimer Formation lui permettant de pérenniser et développer la musicothérapie notamment au sein de son pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa).



Soutien financier de la Fondation Passion Alsace.

**À Schiltigheim, à la maison de retraite Saint-Charles, c'est le Fonds Acef pour la solidarité qui a décerné un prix finançant le dispositif Raizer®**, un siège élévateur avec batterie pour soulever une personne âgée au sol (en cas de chute).

**L'association Cœur des sables et l'association des cancérologues privés d'Alsace ont financé des aménagements à l'hôpital de jour d'oncologie de la clinique Sainte-Anne.**

**Les services du secteur Solidarité ont pu compter sur 1000€ de dons de particuliers** pour organiser leurs activités pédagogiques, mais aussi, par exemple, d'un don en nature par l'entreprise Peppler pour rafraîchir des locaux et appartements.



Dispositif Raizer®.

**Bien d'autres projets ont pu voir le jour grâce aux dons.**



## L'éthique à la Fondation Vincent de Paul

Avant même l'existence de la Fondation Vincent de Paul, la question de l'éthique était une préoccupation des professionnels et administrateurs dans le cadre de leurs activités.

Dès 1994, le groupe de recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GRE) est créé, constitué de professionnels des services ainsi que de personnes extérieures, philosophes, sociologue, théologiens et historiens. À son démarrage, le GRE a abordé des questions générales d'éthique puis, après quelques années, ce groupe s'est consacré à l'analyse de cas présentés par des équipes.

L'expérience de la réflexion éthique s'est étendue au secteur de l'Enfance depuis 2013 et en 2015 dans le secteur Personnes âgées. Si la réflexion peut paraître moins structurée dans le secteur Solidarité, l'éthique est une préoccupation quotidienne des professionnels côtoyant les publics les plus fragilisés.

La réflexion sur l'éthique, c'est avant tout un moment important pour les équipes qui ont besoin de comprendre ce qui se passe et de trouver du sens à leur activité, une étape indispensable pour faciliter l'innovation.

L'éthique peut nous emmener vers une pratique apaisée qui est une condition de réduction des conflits et des incidents.

Des séminaires, des forums sont organisés, pour permettre de mieux faire connaître ces activités.

### Suicide... un forum Éthique pour débattre et réfléchir

« Le suicide en institution : comprendre et prévenir » : c'est sur cette problématique que le groupe recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) et l'Espace de réflexion éthique région Alsace (Eréal) ont mobilisé intervenants de haut niveau et professionnels du soin, le 21 avril, à Strasbourg, dans le cadre du forum Éthique 2016.



Une matinée pour gagner en connaissances avec Eric Fournier et son approche philosophique de « l'homme face à la mort », Marie-Frédérique Bacqué et son approche psychologique et psychanalytique des conséquences du suicide, et David Le Breton et son approche sociologique et anthropologique du suicide et ses représentations. L'après-midi, plus technique, était enrichie des interventions de professionnels du GHSV et de l'Epsan (Etablissement public de santé Alsace Nord) autour de la prise en charge.

### Le premier forum Éthique dans le secteur Enfance

La réflexion éthique impulsée au sein du secteur Enfance en 2013 se poursuit avec dynamisme et intérêt à travers le comité Éthique Enfance. Ce comité est animé depuis le début de son activité par le Dr André Clavert sous l'impulsion de la direction de la Fondation Vincent de Paul et de la direction du secteur Enfance.

La volonté d'inscrire cette démarche de questionnement éthique au sein des établissements anime les responsables et équipes qui travaillent dans le secteur, mais aussi les experts bénévoles qui ont intégré le comité. C'est dans cette vision que le comité Éthique Enfance a proposé le premier forum Éthique du secteur Enfance en octobre 2016. Intitulé « Le principe de

non renvoi : intérêts et limites » il était l'aboutissement du travail mené tout au long de l'année 2015-2016.



De gauche à droite : Jacques Schmelck, membre du comité Éthique Enfance, Dr André Clavert, Coordinateur du comité Éthique Enfance et Dr Anne Danion, Professeure de pédopsychiatrie aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg, membre du comité Éthique Enfance.

### « De l'éthique dans nos pratiques » pour le forum gérontologique 2016

Alors qu'en 2015, un cycle de formation « éthique et vie professionnelle en maison de retraite » avait été proposé aux équipes du secteur Personnes Agées, le forum géronto 2016 a été l'occasion d'une restitution et d'un partage entre tous les professionnels des établissements gérontologiques de la Fondation.

Autour de Catherine Borella, formatrice en éthique de la santé, du Pr Michel Hasselmann, président de l'Espace de réflexion éthique région Alsace

et coordonnateur du GRE du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, du Dr André Clavert et d'autres, les nombreux participants ont partagé théorie et études de cas.





# Spiritualité & Fête Saint-Vincent

## La spiritualité dans les établissements de la Fondation Vincent de Paul



▲ La chapelle de la Maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz

L'existence d'aumôneries dans les établissements sanitaires et médico-sociaux n'est pas propre à la Fondation Vincent de Paul, mais bien inscrite dans les textes de loi. En revanche, la mise en œuvre de la charte transmise par

**les fondateurs (la Congrégation des Sœurs de la Charité) dans la déclinaison du projet institutionnel défini, lui est bien spécifique.**

Tout au long de l'année, l'attention portée à la spiritualité dans les établissements s'intéresse à la manière dont les valeurs transmises dans cette charte s'incarnent dans les projets d'établissement et l'accueil des publics, particulièrement pour ce qui concerne « l'attention aux besoins spirituels de nos contemporains » (extrait de la charte de la Fondation Vincent de Paul) et « le droit à la pratique religieuse, dans le respect de la liberté de chacun » (charte de la personne hospitalisée et charte des droits et libertés de la personne accueillie en établissement médico-social). Les équipes d'aumônerie sont associées à la réflexion des instances de la Fondation pour la définition de leur mission, des modalités à convenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.

**Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent**, les aumôneries offrent leur présence et leur écoute au chevet des patients, aux familles et aux soignants. Les aumôneries catholiques et protestantes sont présentes de manière très active dans les quatre cliniques : visites, célébrations, ateliers, formations, et d'autres initiatives plus spécifiques. Rappelons, par exemple, que comme chaque année, les aumôniers organisent en décembre, la grande célébration œcuménique à la chapelle Sainte-Barbe avec les malades, leurs proches, les professionnels de la clinique, l'Ifsi, l'Escale Saint-Vincent (secteur Solidarité), les bénévoles, les sœurs de la Congrégation, la direction du GHSV et les représentants de la Fondation)

**L'aumônerie en maison de retraite** est considérée comme un service proposé aux usagers et s'inscrivant dans la prise en charge globale de leur personne. Il faut relever la place singulière occupée par les sœurs lorsqu'elles vivent dans l'établissement. Sœurs et laïcs sont très complémentaires, les sœurs entretenant avec les résidents une relation spécifique du fait de leur disponibilité et de leur profession de soignante.

**D'origine congréganiste, la Fondation œuvre néanmoins dans un contexte de laïcité.**

À la suite du séminaire des cadres 2015 dédié à la question de la laïcité, l'année 2016 a été l'occasion de décliner cette réflexion sur le terrain, les équipes du secteur de l'Enfance s'y sont particulièrement attachées lors de rencontres de travail spécifiques.

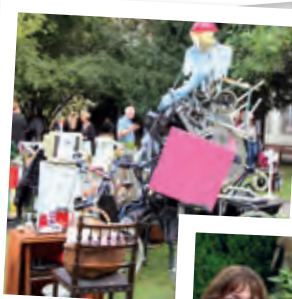
## La Fête Saint-Vincent

Tous les deux ans, la Fête Saint-Vincent est une journée organisée pour célébrer les valeurs vinentiennes, faire fondation, permettre aux professionnels de mieux se connaître.

Le 30 septembre 2016 avec pour titre « De la cornette à la tablette, la fête Saint-Vincent 2.0 » ne manquait pas de surprises : des expositions, des ateliers libres (Land art – déchets d'art, Les visages de la Fondation : expression libre & ludique en polaroids, Bowling en ligne : pour jouer avec la Maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz), une séance de dédicaces par le Dr Odile Bagot, alias Mam'Gynéco, des ateliers programmés (Le Village Saint-Charles : « du jamais vu » un vidéo-clip commenté par son réalisateur : Jean-Marc, éducateur de l'Ime le Rosaire. Danser pour le Flash Mob avec Dieudonné, éducateur sportif au GHSV, des visites virtuelles 360 de la maison de retraite Poincaré à Bouxières-aux-Dames (54), de la maison de retraite du Parc à Schirmeck (67), de la maternité de la clinique Sainte-Anne à Strasbourg (67), de l'Ifsi Saint-Vincent à Strasbourg (67), du centre éducatif fermé de Forbach (57), du pavillon Sainte-Odile des maisons d'Enfants Louise de Marillac à Saverne (67) et de l'Escale Saint-Vincent à Strasbourg (67)).

**La Fête Saint-Vincent est également marquée par :**

- La remise des prix de la commission recherche de la Fondation
- Un temps spirituel proposé par les aumôniers du GHSV et se termine par un cocktail dinatoire.

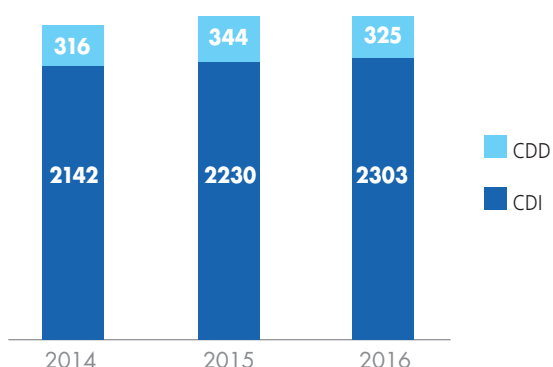


## Bilan social 2016

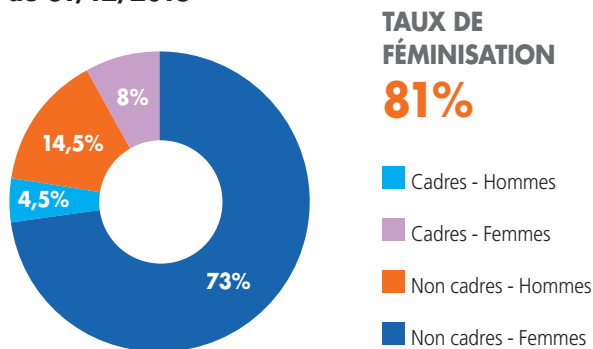
Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation établi pour l'année 2016. Il s'agit d'un état des lieux de la Fondation sur le plan social, qui permet d'apprécier les réalisations effectuées, et évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en CDI, en Equivalent Temps Plein (ETP), augmente pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, soit de 3,3% de 2015 à 2016 dans l'ensemble des secteurs de la Fondation.

### > Emploi

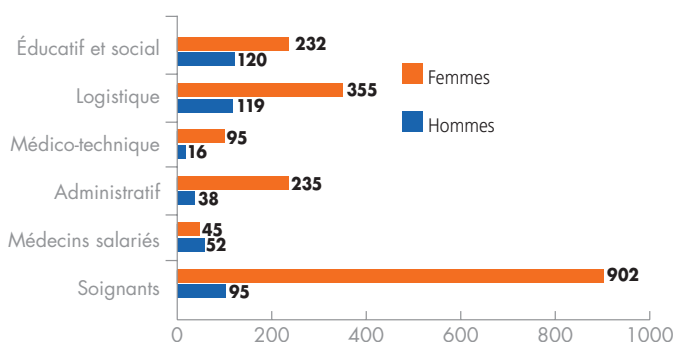
Effectif total en nombre au 31/12/2016



Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2016



Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) au sein des catégories d'emploi au 31/12/2016

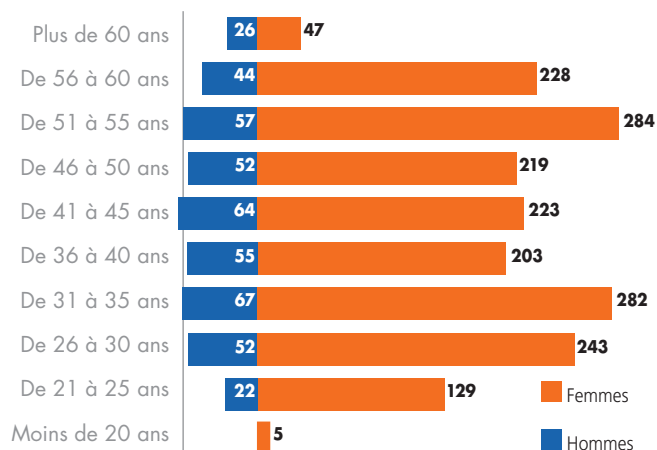


### Frais de personnel en 2016

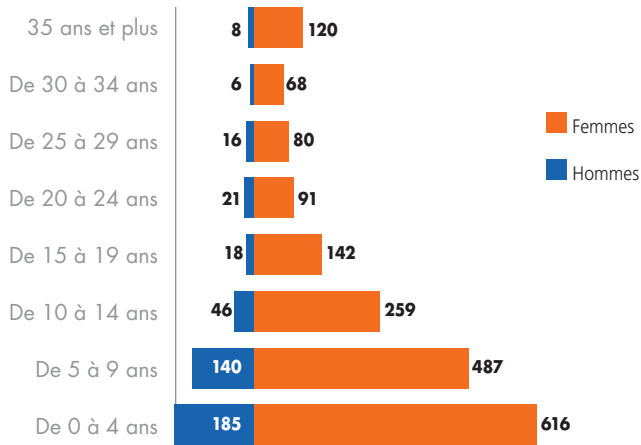
**SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES 107 914 197 €**

### Âge des salariés en CDI en 2016

**ÂGE MOYEN (EN ANNÉES)**  
**HOMMES 42,5**  
**FEMMES 41,9**



### Ancienneté des salariés en CDI en 2016



## > Relations professionnelles et dialogue social

### Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

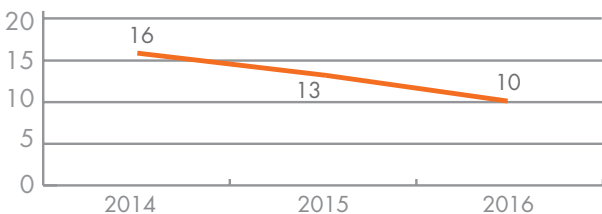
- Comités installés dans les établissements de la Fondation.....	13
- Réunions de CHSCT au cours de l'année.....	69
- Membres de CHSCT.....	64

### Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2016

Comité central d'Entreprise .....	2	Délégué du Personnel .....	140
Comité central du GHSV .....	8	Délégation unique .....	50
Comité d'établissement .....	141	Délégués syndicaux .....	7

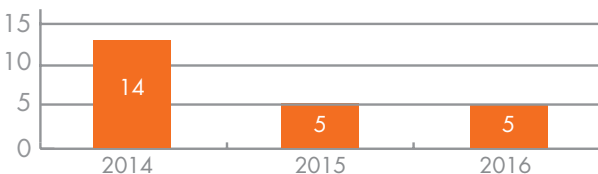
**NOMBRE DE MANDATS** | **203**  
dont 68 avec appartenance syndicale

### Nouveaux accords d'entreprise et établissements conclus au sein de la Fondation

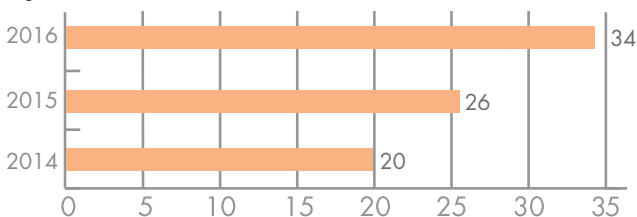


## > Mobilité interne et promotion

### Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation

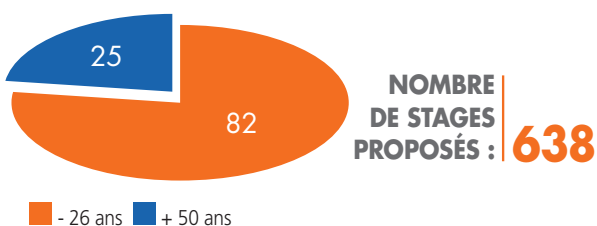


### Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure



## > Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

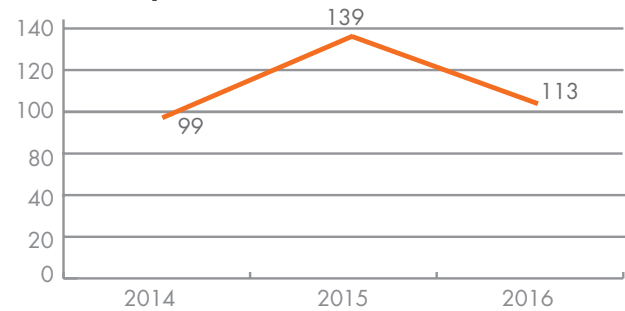
### Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2016



## > Emploi de personnes en situation de handicap

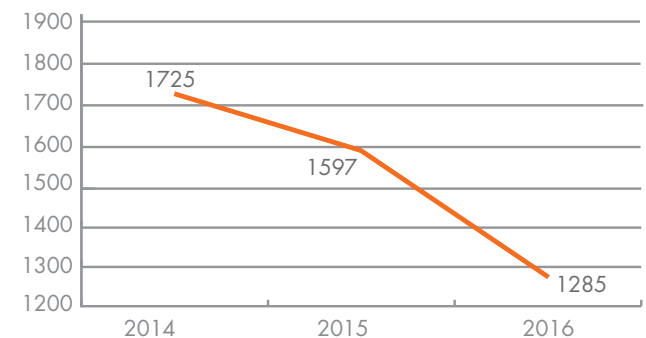
**TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** | **7,58%**  
**TAUX LÉGAL** | **6%**

### Nombre de personnes employées en situation de handicap



## > Formation

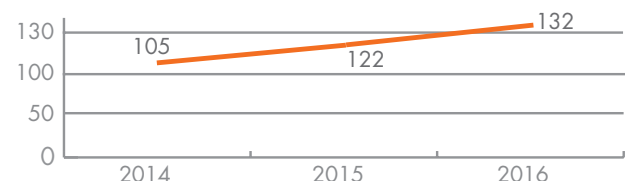
### Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI) en 2016



**DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2016 :** | **33h** **PAR SALARIÉ**

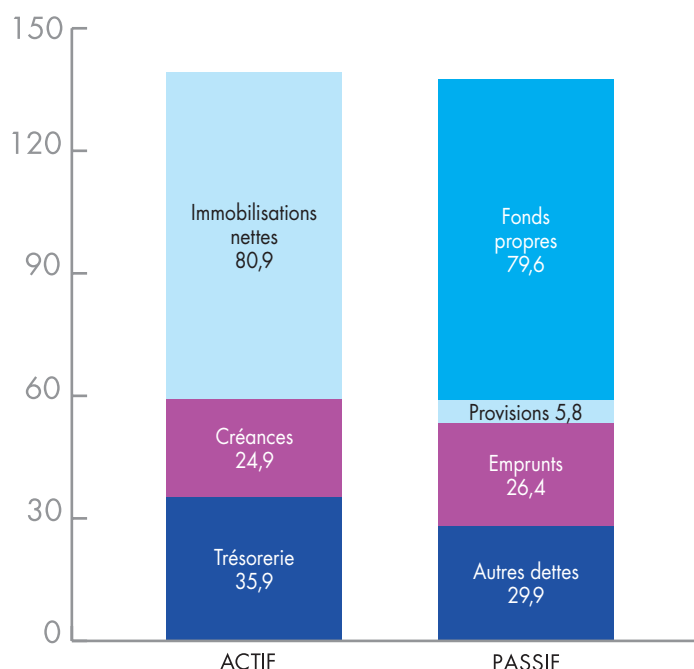
**1285 SALARIÉS FORMÉS EN 2016** => **50% DES SALARIÉS POUR 42 463 H DE FORMATION DONT 32,5% QUALifiantES**

### Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2016



## BILAN FINANCIER

### Bilan 2016 (EN M€)



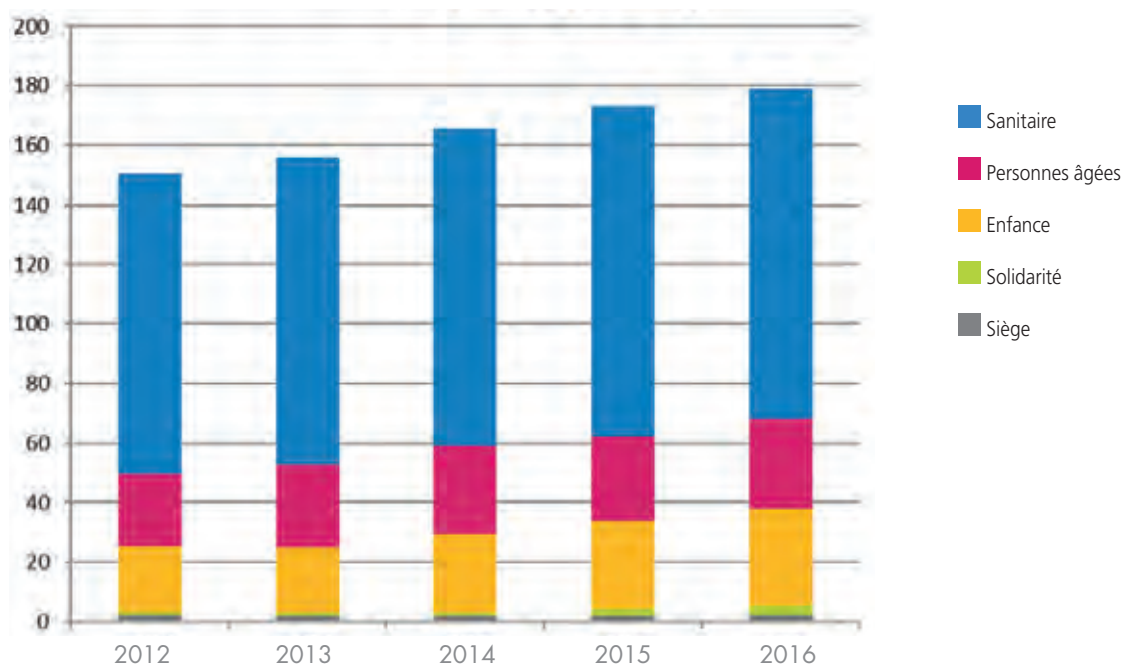
#### Des indicateurs financiers favorables dans un contexte de développement

- Renforcement des fonds propres **+ 7,8 %**
- Un taux d'endettement de **24,9 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 5,8 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **1,9 M€**
- Un fonds de roulement d'investissement de **24,6 M€** assurant le financement des programmes architecturaux en cours et les projets d'investissements à venir

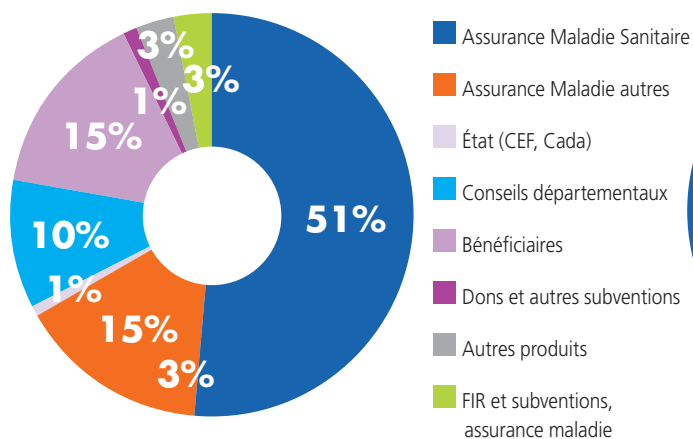
#### Chiffres clés

	2012	2013	2014	2015	2015	Evolution 2016/2015
<b>Bilan (en M€)</b>						
Fonds propres	63,2	66,0	73,0	73,9	79,6	7,8%
Provisions et fonds dédiés	3,5	6,4	6,5	5,4	5,8	7,2%
Emprunts	13,8	16,4	20,4	22,4	26,4	17,9%
Dettes	24,7	24,8	27,6	27,8	29,9	7,5%
Actif immobilisé net	56,7	61,0	71,1	73,5	80,9	10,1%
Créances	22,6	24,2	24,7	22,7	24,9	9,7%
Trésorerie	25,7	28,3	31,8	33,2	35,9	7,9%
<b>Total du bilan</b>	<b>105,1</b>	<b>113,4</b>	<b>127,6</b>	<b>129,4</b>	<b>141,6</b>	<b>9,4%</b>
<b>Bilan financier</b>						
Fonds de roulement d'investissement	18,5	19,8	21,3	23,1	24,6	6,5%
Fonds de roulement d'exploitation	3,9	7,7	7,5	4,9	6,1	25,0%
Excédent de financement d'exploitation	2,0	0,6	2,9	5,1	5,0	-2,2%
<b>Trésorerie</b>	<b>24,4</b>	<b>28,1</b>	<b>31,7</b>	<b>33,1</b>	<b>35,8</b>	<b>7,9%</b>

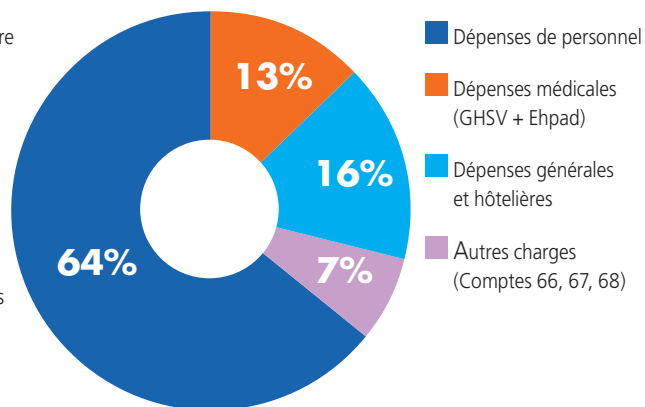
## Répartition des produits 2015 par secteur d'activité (en M€)



## Répartition des produits 2016 Total en M€ : 179



## Charges 2016 Total en M€ : 177,2



## Chiffres clés

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Compte de résultat (en M€)</b>					
Produits de la tarification	133,2	135,7	143,8	147,1	155,4
Autres produits d'exploitation	16,1	20,1	21,8	19,9	21,4
Résultat d'exploitation	1,0	3,9	-0,5	-1,1	2,1
Résultat financier	0,1	0,0	0,1	-0,1	-0,2
Résultat exceptionnel	-0,4	0,4	-0,4	-0,6	-0,1
Engagement sur ressources	-0,1	-2,7	0,9	1,2	-0,1
Résultat comptable	0,6	1,6	-0,2	-0,6	1,8
<b>Résultat à affecter</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1,9</b>

# Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	dont financés par des dons et legs	
<b>I - EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)</b>					
<b>1. Hospitalier</b>	<b>111 383 682</b>	<b>16 677</b>	<b>160 816</b>	<b>142 732</b>	<b>111 544 498</b>
Cliniques et HAD	108 891 532	16 677	144 577	142 732	109 036 108
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 492 150	0	16 240	0	2 508 389
<b>2. Personnes âgées</b>	<b>29 889 747</b>	<b>9 844</b>	<b>959 147</b>	<b>3 950</b>	<b>30 848 894</b>
<b>3. Enfance</b>	<b>31 018 880</b>	<b>1 038</b>	<b>651 428</b>	<b>12 600</b>	<b>31 670 307</b>
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	15 979 269	1 038	642 828	12 000	16 622 096
Enfance (Handicap)	15 039 611	0	8 600	600	15 048 211
<b>4. Solidarité</b>	<b>2 759 330</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 759 330</b>
Demande d'asile et lits halte soins santé	2 417 100	0	0	0	2 417 100
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	342 229	0	0	0	342 229
<b>5. Siège</b>	<b>2 050 347</b>	<b>9 884</b>	<b>143 335</b>	<b>143 335</b>	<b>2 193 682</b>
Actions suivies par le siège (Forum, prix Recherche...)	16 430	9 884	143 335	143 335	159 765
Frais de fonctionnement et autres charges	2 032 559	0	0	0	2 032 559
Frais de recherche de fonds	1 357	0	0	0	1 357
Développement de la Fondation	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>177 101 984</b>	<b>37 443</b>	<b>1 914 726</b>	<b>302 617</b>	<b>179 016 710</b>
<b>II - RESSOURCES 2015 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>142 103</b>	<b>134 608</b>	<b>248 475</b>	<b>248 475</b>	<b>390 578</b>
<b>III - EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 774 250</b>	<b>0</b>		<b>1 774 250</b>
<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>179 018 337</b>		<b>2 163 200</b>		<b>181 181 537</b>

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>352 642</b>	<b>726 656</b>	<b>1 079 298</b>
<b>I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)</b>			
<b>1. Produits de la générosité du public</b>	<b>113 753</b>	<b>90 974</b>	<b>204 727</b>
Dons manuels affectés collectés en France	111 355	65 440	176 795
Dons manuels non affectés collectés en France	0	3 704	3 704
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	0	261	261
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	21 569	21 569
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 398	0	2 398
<b>2. Autres fonds privés</b>	<b>51 436</b>	<b>161 760</b>	<b>213 197</b>
Mécénat d'entreprises	43 646	136 581	180 227
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	7 790	25 179	32 970
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>145 593 744</b>	<b>1 612 109</b>	<b>147 205 853</b>
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	138 397 779	0	138 397 779
Subventions publiques (Etat et collectivités territoriales)	7 123 261	1 512 065	8 635 327
Autres subventions	72 703	100 044	172 747
<b>4. Autres produits d'exploitation</b>	<b>32 819 322</b>	<b>0</b>	<b>32 819 322</b>
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	27 323 561	0	27 323 561
Autres	5 495 761	0	5 495 761
<b>5. Autres produits</b>	<b>360 202</b>	<b>0</b>	<b>360 202</b>
Produits financiers	360 202	0	360 202
Autres	0	0	0
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>178 938 457</b>	<b>1 864 844</b>	<b>180 803 301</b>
<b>II - REPORT EN 2015 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>79 880</b>	<b>298 356</b>	<b>378 236</b>
<b>III - DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>			
<b>IV - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>179 018 37</b>	<b>2 163 200</b>	<b>181 181 537</b>
<b>Ressources collectées affectées à des projets</b>	<b>414 865</b>	<b>676 774</b>	<b>1 091 639</b>
<b>Dont subventions non encore utilisées</b>	<b>43 265</b>	<b>11 000</b>	<b>54 265</b>



**16 JUIN**

Car la Fondation se développe, son siège doit accueillir de nouveaux collaborateurs. Des travaux d'extension ont été possibles grâce aux sœurs, et ce jour elles visitaient les nouveaux locaux.



# "Faire Fondation"

Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour, œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour «Faire Fondation».

## En JANVIER

Cérémonies des vœux dans les établissements et au siège, remises des médailles du travail. Ici pour la première fois à la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg.



## 26 FÉVRIER

Sœur Denise Baumann, présidente fondatrice de la Fondation termine son mandat d'administratrice. Monseigneur Grallet et l'ensemble du conseil d'administration lui témoignent leur reconnaissance.



## 2 MAI

Le conseil d'administration est renouvelé en partie.

## 21 JUIN

À l'assemblée annuelle des cadres, les directeurs n'ont pas manqué d'imagination pour présenter une innovation de leur secteur, comme ici l'informatisation du dossier résident dans les Ehpad. Assemblées annuelles des cadres, des médecins, forums, autant d'occasions d'informer, partager et fédérer.



## 30 SEPTEMBRE

Deux moments forts de la Fête Saint-Vincent : le flash mob et la cérémonie de remise des prix Recherche.



## 28 OCTOBRE

Avec le départ de Marie-Hélène Gillig, une page se tourne mais l'histoire continue.

## 20 JANVIER

Cérémonie de remise de clés de la maison de retraite du Parc par le Maire de Schirmeck, Laurent Bertrand, à Marie-Hélène Gillig.



## 2 FÉVRIER

Le Rotary Club de Strasbourg Ouest remet un chèque pour le financement d'une douche au lit pour les services de soins palliatifs de la Toussaint.



## 26 FÉVRIER

Inauguration de la plateforme médico-sociale de Haguenau.



## 15 MARS

Une équipe du GHSV au salon Egast pour le concours culinaire « Les Toqués d'entreprise ».



## 2 AVRIL

Concert organisé à Marly (57) par les Lions'Clubs et l'ADC au profit des maisons d'enfants l'Ermitage.



## 26 AVRIL

Pour l'inauguration de la « nouvelle » maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz, Angélique, l'animatrice, a fait chanter la chorale de l'établissement.



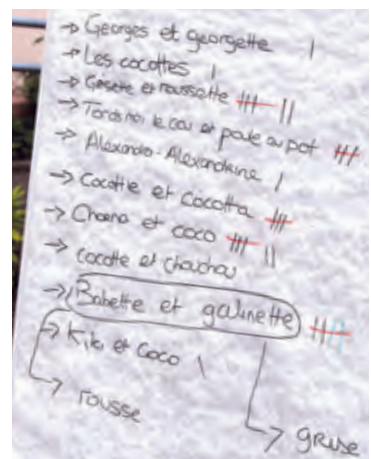
## 21 MAI

Pour la journée nationale de l'Obésité, la clinique Sainte-Anne avait réuni experts et bénévoles d'associations. Régulièrement les professionnels des quatre secteurs se mobilisent pour sensibiliser le grand public aux préoccupations de santé publique.



## 1<sup>er</sup> JUIN

À la fête des voisins de la résidence sociale du secteur Solidarité, les participants ont choisi le nom des poules et inauguré le poulailler.



## 13 ET 14 JUIN

Les établissements de l'Enfance ont participé aux Assises nationales de la protection de l'enfance à Metz. Le centre éducatif fermé de Forbach y proposait de la restauration.



## 25 JUIN

Onze enfants de l'institut Saint-Charles tenaient un stand à Fana'Briques, ils ont présenté leur établissement en LEGO® (ici la maquette exposée à la fête Saint-Vincent).



## 1<sup>er</sup> JUILLET

Directrice du secteur Personnes âgées, Anne-Marie Vuagnoux fait ses au-revoir à ses collègues et collaborateurs du siège.



## AOÛT

Initiative symbolique, à la suite de l'encyclique du Pape François, « Laudato Si » (consacrée aux questions environnementales et sociales), la Congrégation se lance dans la production de miel sur la terrasse du Généralat. Sœur Anne-Catherine participe à l'extraction du miel.



## 15 SEPTEMBRE

Pose de la première pierre de l'extension du centre d'hémodialyse à la clinique Sainte-Anne, en présence de Marie Fontanel, directrice générale déléguée de l'agence régionale de santé Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, et de Roland Ries, maire de Strasbourg.



## 10 OCTOBRE

Comme de nombreux Ehpad, la maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg a participé à la Semaine Bleue, elle y proposait des spectacles et animations.



## NOVEMBRE

Après de longues années de présence dans la maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz, les sœurs Myriam et Marie-Madeleine ont rejoint la maison-mère à Strasbourg, tout comme Sœur Bernard-Joseph investie à l'Escale puis à la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg.



## 15 DÉCEMBRE

Le Docteur Ramiro Cevallos a reçu la médaille d'Honneur du Sénat. Cette distinction récompense son action au sein de l'association Alsace Andes, en faveur de la coopération médicale entre la France et l'Equateur.



“ Pour nous,  
la dignité n'est pas  
un concept,  
mais une action  
et un combat. ”

*Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul*



Fondation Vincent de Paul  
15 rue de la Toussaint  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 21 73 84  
Fax : 03 88 21 73 89  
[www.fvdp.org](http://www.fvdp.org)

